

CLAMART

BULLETIN
MUNICIPAL
OFFICIEL

SEPT.
1982





AGENCE METAYER



IMMOBILIER
GERANCES - SYNDIC
TOUTES TRANSACTIONS
O.R.P.I. SUD

200 bis Av. J.Jaurès
CLAMART-644.70.00

Maison fondée en 1896

Télex 200450

VOYAGES FER - AIR - MER

LOCATION SPECTACLES

51 rue P.V. Couturier
CLAMART-638.88.88

200 bis Av. J.Jaurès
CLAMART-645.00.00

Restaurant

LA COSSE DES PETITS POIS DE CLAMART



J.-C. ROBERT

Cadre agréable - Ambiance feutrée

Spécialités: Foie gras maison - Cuisine faite par le patron

Repas d'affaires - Réunion de famille

15B, avenue Victor-Hugo 92140 Clamart

Fermé le Dimanche soir et Mercredi

RÉSERVATION : ☎ 638.97.60



S.T.N.A.

CONCESSIONNAIRE DES MARQUES VOLKSWAGEN et AUDI

154, avenue Victor-Hugo
92140 CLAMART
TÉL. 642-20-61

153, avenue de la Résistance
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
TÉL. 702-31-45



EXPERTISES *
TRANSACTIONS IMMOBILIERES
COMMERCIALES & INDUSTRIELLES
* PRETS IMMOBILIERS *

210, Ave Jean-Jaurès
92140 CLAMART

645.90.00



AGENT MERCEDES BENZ

Véhicules Utilitaires et Industriels



LOCATION SANS CHAUFFEUR
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
LAVAGE RAPIDE CAMIONS

231, avenue du Général-de-Gaulle - 92140 CLAMART - 630.55.70

SOMMAIRE

Éditorial	3
Environnement	5 à 8
Budget et Environnement	9 à 11
Événements	13 à 15
Loisirs et Culture	17 à 31
Scolaire	33 à 35
Sports	37 à 41
Communiqués	43 à 46
Page médicale	47 à 48

Photo de couverture : La piscine
Photo P. Lapierre

VILLE DE CLAMART

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

DIFFUSÉ GRATUITEMENT

Directeur de la publication:
Jean FONTENEAU
maire de Clamart

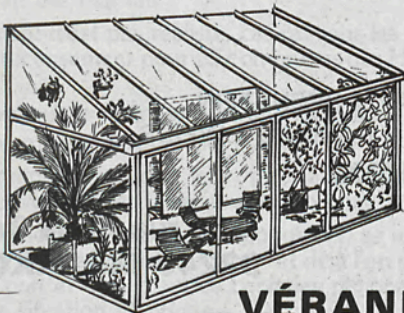
ÉDITION et
PUBLICITÉ

PUBLICAT

17, bd Poissonnière

75002 PARIS - Tél. 261.51.26

Dépôt-légal 2743 - IMPRIMERIE ALLAIS



**VÉRANDAS
JARDINS D'HIVER
FERMETURES DE BALCON
ISOLATION DES FENÊTRES**

Ets DUDOUET
27, route de la Garenne
CLAMART



632.22.47
632.36.74

BM

BERNARD MARIONNAUD

- l'accueil
- le choix
- les prix

institut de Beauté

91, av. Victor-Hugo

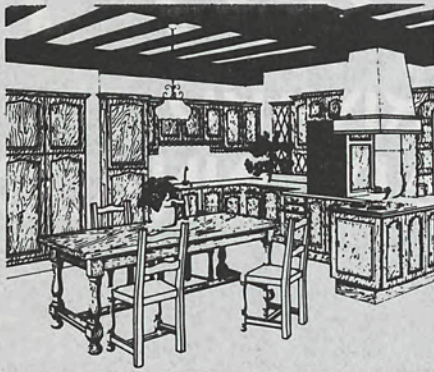
CLAMART

Tél. 644.75.28

CUISINES DE FRANCE

Arthur Bonnet

*Un nouvel A. Bonnet
dans votre ville*



devis gratuit



CUISINE

SALLE DE BAIN

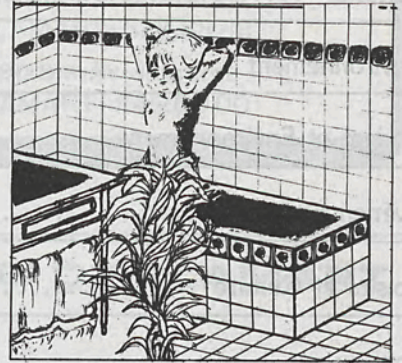
630.51.55

1 rue de l'Avenir
92360 MEUDON-LA-FORET

22, bis rue de la Bourgogne
92190 MEUDON

90 rue Jean Bleuzen
92170 VANVES

19, rue Saint-Jacques
ARNAY-LE-DUC - COTE D'OR



ELECTRICITE



Dépannage rapide
630 51 55

90, rue Jean Bleuzen
92170 - VANVES



COUVERTURE



CARRELAGE



630.51.55



PLOMBERIE MAÇONNERIE

SERRURERIE



630 51 55

**NE SOYEZ PAS
CAMBRIOLABLE**

1, rue de l'Avenir
92360 - MEUDON-LA-FORET



VENTE

LOCATION

Pianos **Bédel**



ACCORD

ACHAT

RÉPARATIONS

PLEYEL • ERARD • GAVEAU • STEINWAY • BECHSTEIN
BLUTHNER • SAUTER • PETROF • BENTLEY • RAMEAU • WEISS

NEUF et OCCASION

PIANOS MECANIQUES

657-08-18

BÉDEL/MASSON
Facteurs en Pianos
de Père en Fils depuis 1929

25, rue de la Tour
92240 MALAKOFF

MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION

CARRELAGE

SANITAIRE

BOIS

CHAUFFAGE

AUX DOCKS DE CLAMART

462, avenue du Général-de-Gaulle - 92140 CLAMART.

Tél. : 630-02-34 +

Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sauf samedi de 8 h à 12 h
FERMÉ LE DIMANCHE

PARKING

ÉDITORIAL



Combien sommes-nous à Clamart ?

Le recensement de 1975 nous avait permis de constater que la population totale de Clamart était de 53.361 habitants.

D'après les premiers résultats du recensement de 1982 qui vient de s'effectuer, nous ne serions plus que 47.745 habitants.

Ainsi, en 7 années, notre population aurait diminué de 4.616 habitants, soit 8%.

Il est difficile de procéder à des analyses très précises des différences présentées par le recensement de 1982 par rapport à celui de 1975. En effet, il faut attendre que le dépouillement de tous les documents soit accompli par les services de l'Institut National de la Statistique.

Cependant, l'on peut retenir que le parc immobilier est pratiquement identique en nombre d'immeubles, en nombre de logements, en résidences principales; le nombre de logements vacants est actuellement de 1.054 contre 978 en 1975 et les résidences secondaires sont de 327 contre 210 en 1975, soit 55% de plus.

L'on s'interroge alors sur les raisons de la baisse de population et certains peuvent penser que le recensement de 1982 aurait été mal fait.

Ce jugement n'est pas réaliste, car j'ai sous les yeux les résultats du recensement pour 23 communes des Hauts-de-Seine :

- 4 communes maintiennent leur population,
- 17 communes perdent de 1 à 10%,
- 2 communes voient leur population progresser (Courbevoie 9% et Villeneuve-la-Garenne 1%)

Ce phénomène de baisse de la population se manifeste dans presque toutes les cités urbaines et déjà l'on peut dire que Paris, Lyon et bien d'autres capitales régionales connaissent une situation identique.

Il est possible de constater à Clamart la chute des effectifs des enfants que nous devons accueillir en 1975 et en 1981 dans nos établissements scolaires.

En école maternelle en 1975, nous avons 2.366 élèves, en 1981, nous avons accueilli 1.794 élèves, soit une perte de 572.

En école primaire en 1975, nous avons 4.022 élèves, en 1981, nous avons accueilli 3.166, soit une perte de 856 élèves.

En sept ans, dans la tranche d'âge des 3 à 11 ans, nous avons perdu 22,35% d'enfants d'âge scolaire.

Ce fait est particulièrement important. Il témoigne à la fois de la baisse de la natalité, du vieillissement des familles habitant toujours sur la commune mais n'ayant plus d'enfant à élever. En même temps se poursuit la diminution du nombre d'habitants par logement par rapport au nombre de pièces; il n'est pas rare de constater des logements de 3 pièces, voire 4, occupés par une seule personne.

Cet état de fait, qui permet le confort à certains, provoque pour d'autres une difficulté pour trouver un logement; des situations parfois pénibles de logements surpeuplés et souvent insalubres sont fréquemment signalées.

Il y a quelques années, l'on pouvait entretenir des débats sur les complications que provoquerait aux Clamartois le fait que la population parviendrait à 65.000 voire 70.000 habitants. Pour ma part, j'ai toujours affirmé que la population plafonnerait entre 55 et 58.000 habitants lorsque la rénovation du Centre sera terminée.

Le résultat du recensement de 1982 confirme parfaitement ces hypothèses et dans son cadre actuel, sans augmentation exagérée de sa population, Clamart restera une ville où ses habitants trouveront plaisir à y vivre.

Voire Maire

l'ami PEM



*Une Griffe
de qualité...*

**AGENCEMENT
DE CUISINES
MODERNES
ET RUSTIQUES**

DEVIS et ÉTUDES
GRATUITS

MEUBLES DES ARTISANS ASSOCIÉS

23 à 27, RUE J.-P.- TIMBAUD
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
TÉL. 644-14-15

REMISE DE 10%
sur présentation de cette annonce

SERRURERIE - FERMETURES

POSE ET RÉPARATIONS

Éts GATINEAU

26, rue Louveau - 92320 Châtillon-sous-Bagneux
Tél. 735-38-82

Si vous avez des problèmes :
retour d'affection, santé, désenvoûtement...

Mme ALICIA, CARTOMANCIENNE
vous attend : elle guide, dirige, conseille

de 9 h à 19 h et sur rendez-vous : 253-77-97 - 655-82-35
23, rue Salvador-Allende, 1^{er} étage droite (ancienne de Turgis)
MALAKOFF — Métro : Plateau de Vanves

Agence Citroën



Ets BEAUVAIS

- CARROSSERIE
- Peinture au four
- Véhicules neufs et occasions

83, rue Condorcet, 92140 CLAMART
Tél. : 642.06.70

**PRESSING
JP. BUFFET**

BLANCHISSERIE

TAPIS
(PRIS ET LIVRÉS
A DOMICILE)

AMEUBLEMENT

CUIR ET DAIM

NETTOYAGE A DOMICILE - DEVIS GRATUIT

7, Avenue Victor-Hugo
92140 CLAMART 642.09.31

AGENCE CENTRALE MONTROUGE

Face mairie - 300 m Porte Orléans
36, avenue de la République - 92120
Tél. 735-70-87

ACHAT - VENTE
LOCATION - GESTION

Spécialiste Banlieue Sud



ENTRETIEN CHAUFFERIES

Maison POPIHN

TOUS COMBUSTIBLES
TOUTES INSTALLATIONS - DÉPANNAGE
TRAITEMENT DES EAUX

Siège : 13-15-21, rue Lazare-Carnot
92140 CLAMART

Tél. 645-03-90

UN JARDIN POUR UN POÈME

Un poème pour un jardin

Souvent, des poèmes chantent la beauté de jardins merveilleux.

Inspirés par la magnificence de la nature, l'art des jardiniers, les poètes ont exprimé leur enthousiasme.

Chacun a déjà eu l'occasion d'en lire plusieurs.

N'oublions pas qu'à Clamart vécut l'abbé Delille, auteur du Poème sur les jardins.

Aujourd'hui, une personne de la Société d'Horticulture de Clamart a eu l'idée d'inverser la proposition (1).

Un jardin pour un poème

Oui, au lieu de composer un poème pour un jardin, essayons de dessiner un jardin sur un poème.

Une gageure.

L'idée est neuve et séduisante.

Nous ne pouvons pas la laisser se perdre.

Nous nous devons de la propager et de la faire partager à tous.

Voilà ce que nous proposons :

Faire participer doublement tous les lecteurs du Bulletin Municipal à cette idée, en leur demandant :

1° de proposer un poème français assez court, si possible d'un poète connu;

2° d'indiquer la meilleure transposition possible du poème choisi, en un jardin.

Oui, mais pas trop

Il n'est pas question de dessiner un jardin, c'est là le travail des professionnels des Services Techniques.

Il faut aussi savoir laisser travailler les autres.

D'ailleurs Mlle Le Roussel, ingénieur ENITH, le fera en étroite collaboration avec l'expéditeur de l'envoi choisi.

Entrer dans le détail d'un dessin est à la fois facile et trompeur.

Ce qui est demandé est réellement important : définir le parti du jardin, ou à défaut fournir le nom d'un jardin public (2) existant approprié au poème choisi.

Pour les plantes : pas de noms latins mais des indications simples telles que hauteurs, formes (taillées ou non), couleur de floraison et époque souhaitée, etc.

Où ?

Bien sûr nous ne pouvons pas envisager de réaménager un jardin public

existant et donnant satisfaction à la population.

Un espace nouveau, dans un quartier neuf, pour des nouveaux Clamartois, paraît être la meilleure solution.

En somme comme un cadeau de bienvenue des Clamartois à ceux qui s'installeront sous peu parmi nous.

Le plan du futur jardin public est publié ci-contre avec le maximum d'indications.

Mise en garde

Ce futur jardin, non encore dénommé, est situé en bordure des immeubles dont la hauteur est portée sur le plan.

En plein centre ville, il sera forcément de caractère urbain. De par ses dimensions ce ne peut être qu'un jardin de quartier, destiné à recevoir simultanément une population diverse : enfants, adultes, retraités, etc.

Comment participer ?

Bien sûr, choisir un poème, et indiquer comment il pourrait être transposé.

Envoyer le texte du poème, le nom de l'écrivain (français) d'une part, et si transposition possible en jardin d'autre part, à :

MAIRIE DE CLAMART
Michel DUMANI, Sce Environnement
92141 CLAMART

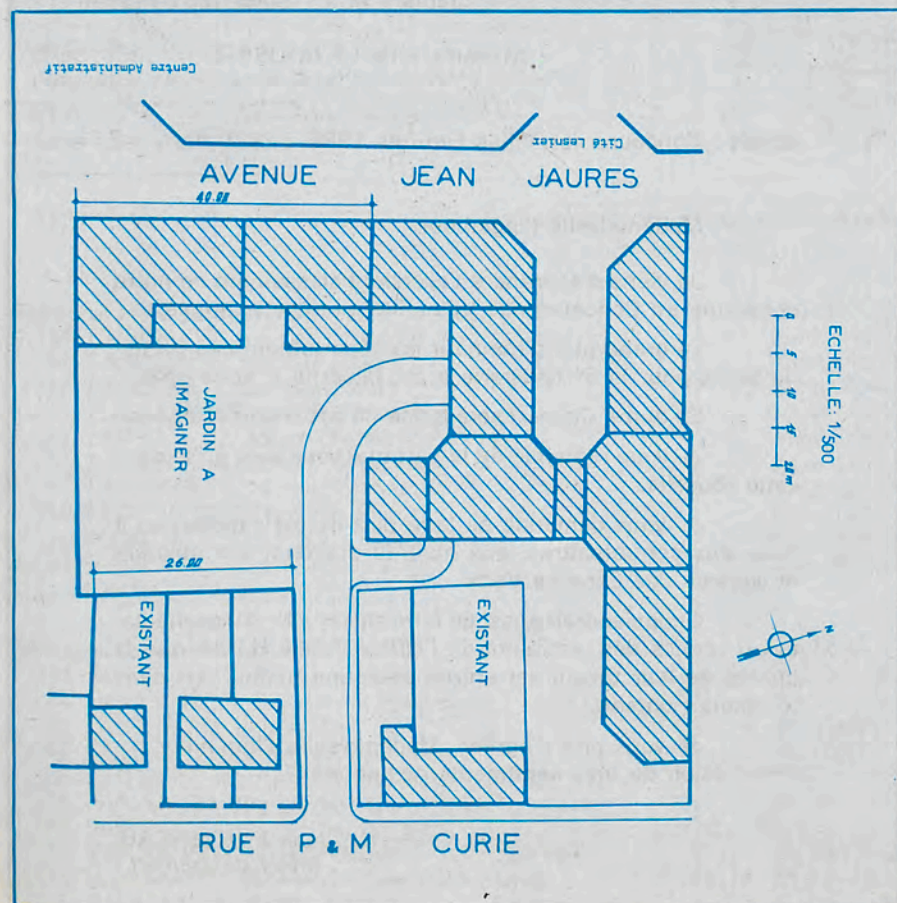
en mentionnant votre nom, votre adresse et, pour les jeunes, votre âge.

Les envois devront parvenir pour le 15 octobre, à 17 heures, au plus tard.

Qui choisira ?

- Un jury présidé par M. Jean Fonteneau, notre Maire, et comprenant :
- 2 conseillers municipaux,
 - 1 membre de la commission de l'Environnement,
 - M. le Directeur des Services Techniques de la Ville,
 - l'Ingénieur du Service des Espaces Verts de la Commune,
 - 1 jardinier de la Commune,
 - M. Léry, architecte de la rénovation,
 - 1 instituteur désigné par l'Inspecteur Départemental,
 - 1 membre de la Société d'Horticulture,
 - Mme Mille, responsable de l'atelier de peinture de l'Université Populaire Clamartoise.

Les meilleurs envois seront publiés dans les bulletins municipaux successifs au fur et à mesure.



ENVIRONNEMENT

Réfléchissez, trouvez le poème, cherchez la transposition, et faites votre envoi sans tarder, pour que nous ayons un jardin imaginé par des Clamartois d'aujourd'hui pour les Clamartois de demain.

*Le Conseiller Municipal
délégué à l'Environnement,
Michel DUMANI.*

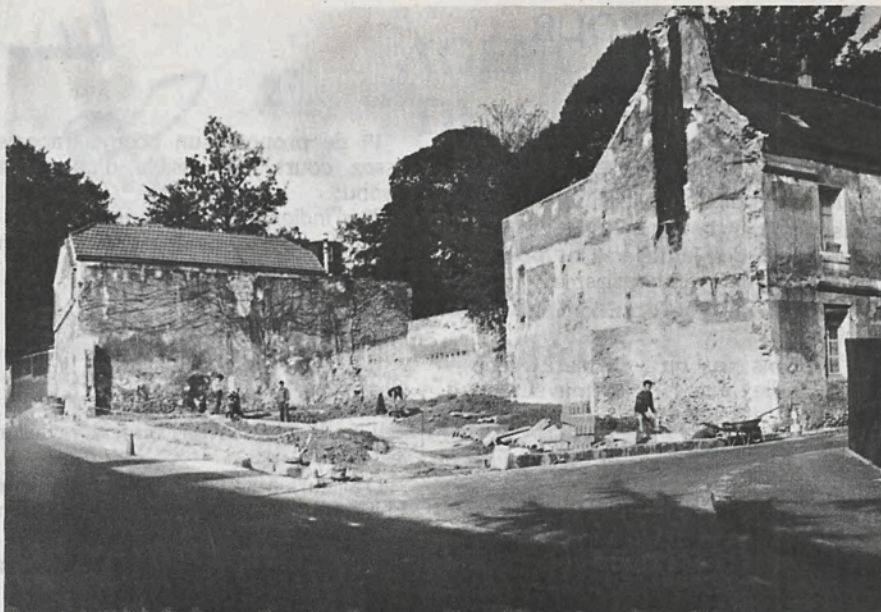


Photo F. Lapiere

Aménagement d'un espace vert rue Princesse

(1) Société d'Horticulture de Clamart, tél. 642-41-90.
(2) Jardins publiés de la région très proche.

FLEURISSEMENT

Les concours et les résultats de 1982

Le concours des villes fleuries

*C'est celui qui a été jugé
le plus tôt.*

*Le 23 juin, le jury départemental
venait à Clamart, place
de la Mairie.*

*Nous l'avons emmené devant
l'Hôtel des Postes, place
du Garde, place Marquis,
au parc de la Maison Blanche,
au carrefour du 8-Mai
et dans la Cité de la Plaine
en passant devant le nouvel et
dernier aménagement
du carrefour Beaujard.*

*Nous avons eu la joie
d'apprendre que le jury
des Hauts-de-Seine nous avait
décerné le Grand Prix d'Honneur
Départemental des villes
de notre catégorie.*

*Également, nous sommes
proposés au concours régional.*

Une lettre de M. Jean Fonteneau

*Que faire de mieux que
de reproduire la lettre suivante.*

Clamart, le 1^{er} juillet 1982.

Mademoiselle LE ROUSSEL

Objet : Concours des Villes Fleuries 1982

Mademoiselle l'Ingénieur,

Je viens d'apprendre l'excellent classement de notre commune au Concours des Villes Fleuries, cette année.

Le grand prix d'honneur du département des Hauts-de-Seine pour la 6^e catégorie a été décerné à notre ville.

En outre, Clamart sera présenté au Concours Régional.

Je vous remercie de la part que vous avez prise dans cette réussite.

Je vous demande de faire part de ma satisfaction à tous, aux contremaîtres, aux maîtres ouvriers, aux ouvriers du service des Espaces Verts.

Il conviendrait aussi de faire savoir à M. Bindschedler et au service des jardiniers de l'Office Public H.L.M. que la qualité de leur travail est entrée pour une bonne part dans le résultat obtenu.

Je vous prie d'agréer, Mademoiselle l'Ingénieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean FONTENEAU,
Maire de Clamart.



Le classement officiel :

Là, c'est très délicat :

Nous assistons à de véritables bouleversements.

Les premiers des années passées se font quelquefois « doubler », d'autres, après des éclipses, reviennent en tête.

Nous constatons des évolutions surprenantes.

Après sept heures de visite dans Clamart, le jury communal (2) éprouve bien des difficultés à déterminer des trois meilleurs, qui sera le premier.

Comme les années précédentes, le jury a décidé de former son jugement final en comparant deux à deux les diapositives des différents fleurissements.

Le classement final, officiel, sera donc établi au début du mois de septembre.

Dès maintenant, quand même nous connaissons les dix premiers de chaque catégorie.

Les voici et puissent les onzièmes ne pas m'en vouloir car, en toute honnêteté, la différence entre dixième et onzième est extrêmement faible.

Les dix premiers :

Les voici, par catégorie et par ordre alphabétique :

Maisons avec jardins visibles de la rue :

- M. CHIESA, 27, rue des Épis-d'Or
- M. FASOLIN, 5, rue des Fleurs
- M. FASOLIN, 7, rue des Fleurs
- M. GALANDI, 37, rue de Plaisance
- M. HUERTA, 32, Vieux Chemin de Fleury
- M. LAMART, pavillon B, Bourcillière
- M. LARMANON, 14, rue Pasteur
- M. LECOUBY, 12, rue des Plantes
- M. MARCHIOL, 52, rue de Plaisance
- M. RAMETTE, 10, rue Jules-Ferry

Balcons et terrasses :

- M. BERTHAULT, 21, rue Paul-Padé
- M. COLLIGNON, 27, rue du Pavé-Blanc
- M. DUGUÉ, R1 Bourcillière
- M. ÉCHEGUT, 73, avenue Jean-Jaurès
- M. GUÉDON, 30, rue de Bretagne
- M. JAMAA, R4 Bourcillière
- M. POSTEL, 4, rue de Champagne
- M. TENNISSEN, R1 Bourcillière
- M. WOYMANT, 33, Vieux Chemin de Fleury
- M. ZAGUAIS, 3313/Bât. T2

Un summum pour le concours des Maisons Fleuries :

Trois mille (3.000) maisons, balcons, fenêtres, immeubles recensés.

C'est le travail énorme effectué par les jurés désignés par la Société d'Horticulture de Clamart (1), sous l'impulsion de son secrétaire, M. Coinchot.

J'espère que nous aurons le temps et l'espace nécessaire pour revenir plus en détail sur ce recensement des maisons fleuries.

J'espère pouvoir trouver tous les noms de ceux qui ont fleuri, et les citer dans ces colonnes.

Ceux qui critiquent trouvent les listes inintéressantes.

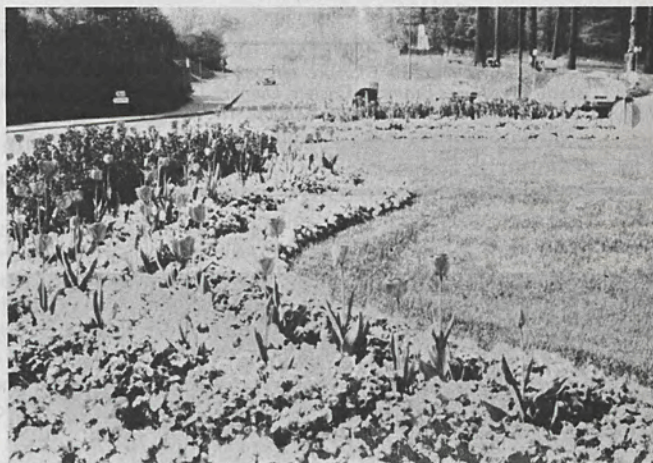
Mais les personnes qui fleurissent ne s'embarrassent pas de considérations intellectuelles dépassées sur la manière dont on n'aurait pu ne pas faire ce qu'on a fait, et combien tout aurait été mieux autrement, si toutefois... etc., etc.

Les personnes qui fleurissent, participent directement au mieux vivre à Clamart.

Et c'est primordial.

Et nous leur en savons tous gré.

Car ce sont elles qui créent la vraie ville de demain : une ville heureuse où les habitants se plaisent.



Fenêtres :

- Mme ARCHET, 5, rue de Normandie
- Mme BIAVA, 69, rue du Troisy
- Mme COMBES, 23, rue de Provence
- Mme FONSÈQUE, Bt R 17
- Mme FOURMOIS, 95, avenue Jean-Jaurès
- Mme GUILLAUME, 21, rue de Normandie
- Mme LEMETTAIS, 7, rue de Normandie
- Mme LEROY, 12, rue de Bretagne
- Mme PARAND, 19, rue Paul-Vaillant-Couturier
- Mme ROUGEAULT, 6, rue de l'Île-de-France

Immeubles :

- R3, rue de la Bourcillière
- 9 à 19, rue des Leux
- 19, avenue du Bois-Tardieu
- 14, rue du Plessis-Piquet
- 69, rue du Troisy
- R4, rue de la Bourcillière
- 21-23, rue Paul-Padé
- 34, rue Pierre-Corby
- 18, rue des Pommiers
- 2, rue Boileau

(Suite au verso)

ENVIRONNEMENT

Industriels et commerces:

MABILLE & VIENS, Assurances, 43, avenue Henri-Barbusse
BOUYGUES, 381, avenue du Général-de-Gaulle
CHAMBOURCY, 361, avenue du Général-de-Gaulle
CLAMART PNEUS, 329, avenue du Général-de-Gaulle
CAPDEVIELLE, 61, avenue Marguerite-Renaudin
ELF PAVÉ BLANC, 58, route du Pavé-Blanc
FICHET BAUCHE, 541, avenue du Général-de-Gaulle
OLYMPIA, 10, avenue Réaumur
RENDEZ-VOUS DE CHASSE, 1, avenue du Général-Eisenhower
TOTAL, 320, avenue du Général-de-Gaulle

En manière de conclusion:

Eh bien, il n'y en a pas.

Le fleurissement ne se conclut pas, il se perpétue au fil des années.

Pour le bonheur de chacun, pour le bonheur de tous, et pour qu'il fasse bon de vivre à Clamart.

Michel DUMANI,
Conseiller Municipal,
délégué à l'Environnement

(1) Société d'Horticulture de Clamart, tél. 642-41-90.

(2) Liste du jury: Mmes Bramont, Castets, Dumani, Dusailly, Delu, Guglielmi, Lair, MM. Clouzeau, Coincot, Dugué, Dumani, Nielsen.

ACHAT • VENTE • LOCATION • GESTION



3, rue de la Synagogue - Meudon-la-Forêt
632.66.88



et Centre Commercial de Vélizy 2

SHOPPING

A

CLAMART

dominique

Prêt-à-porter
Sports'wear

2 bonnes adresses

Boutique HOMME

5, rue Hébert - Clamart (gare)

Tél. 642-63-07

Boutique FEMME

155, avenue Victor-Hugo - Clamart

Tél. 642-19-03

Service Retouche gratuit

Ouvert du mardi au samedi
de 9 h à 20 h

Dimanche
de 10 h à 13 h

La loi de finances rectificative pour 1982, comporte diverses mesures d'aménagement de la fiscalité directe locale.

Quels sont les effets de ces mesures pour les contribuables ?

Les dispositions adoptées par le législateur concernent la taxe d'habitation et la taxe professionnelle.

A. LE DÉGRÈVEMENT DE LA TAXE D'HABITATION

Dès 1982, le dégrèvement total de taxe d'habitation est accordé :

- aux contribuables de plus de 60 ans, non passibles de l'impôt sur le revenu ou dont la cotisation d'impôt n'a pas été mise en recouvrement en raison de son faible montant,

- aux veufs ou veuves quel que soit leur âge, également non passibles de l'impôt sur le revenu ou dont le montant de l'impôt n'a pas été mis en recouvrement.

Toutefois, ne peuvent bénéficier de cette mesure les contribuables non imposés sur le revenu, mais passibles de l'impôt sur les grandes fortunes.

B. LES AMÉNAGEMENTS DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Les mesures prises par le législateur ont pour objet de faciliter la création d'emplois par les entreprises.

1° La limitation du poids global de l'impôt

Les mesures comportent trois volets :

a) une réduction générale des cotisations pour l'ensemble des activités économiques :

Cette réduction résulte de la suppression progressive de la cotisation nationale de taxe professionnelle réclamée à tous les contribuables pour alléger la charge qui résulte pour l'État des mesures de dégrèvement par rapport à la patente.

Cette cotisation est :

- ramené de 6 à 2% en 1982,
- supprimée en 1983.

b) des abattements d'assiette pour les entreprises qui investissent et créent des emplois :

LES AMÉNAGEMENTS DE LA TAXE D'HABITATION ET DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

— la part des salaires retenue dans les bases de taux professionnelle qui est actuellement de 20% est réduite de 10% et ramenée à 18%,

— l'assujettissement à l'impôt sur des matériels neufs est étalé sur deux ans alors qu'ils sont actuellement pris en compte pour la totalité de sa valeur de la première année d'imposition.

Ces deux mesures entreront en application en 1983. Toutefois, dès 1982, les entreprises concernées bénéficieront d'un dégrèvement de 5%.

c) un allègement complémentaire pour les entreprises qui créent des emplois dans le cadre des contrats de solidarité et qui peut aller jusqu'à 3.000 F par emploi créé.

2) La correction des défauts de la législation actuelle pour éviter les augmentations anormales de taxe professionnelle

a) allègement transitoire de cotisation :

Pour faciliter le passage de la patente à la taxe professionnelle, le législateur avait prévu un allègement transitoire de cotisation fixé en valeur absolue en 1980 et décroissant chaque année de 1/5 (1/10 dans certains cas) pour disparaître quand il deviendra inférieur à 10% du montant de la cotisation de taxe professionnelle.

Le rythme de diminution est allongé et passe de 1/5 à 1/10 (1/20 dans certains cas); en outre, la suppression de l'allègement n'interviendra que lorsque son montant sera inférieur à 5% de la cotisation au lieu de 10%.

b) l'atténuation des effets de seuil qui frappent les petites entreprises :

Actuellement, les petites entreprises connaissent de brusques ressauts de cotisation lorsque leur chiffre d'affaires ou leurs effectifs dépassent certains seuils.

La loi vise à atténuer ces effets en prévoyant une imposition progressive de ces entreprises.

3) la réduction des disparités dans le taux d'imposition

a) le resserrement de l'encadrement de la variation du taux de taxe professionnelle

A compter de 1983, le taux de taxe professionnelle ne pourra excéder celui de l'année précédente, corrigé de la variation du taux moyen pondéré de la taxe d'habitation et des taxes foncières (régime de la loi de 1980) ou si elle est plus faible, de la seule variation du taux de la taxe d'habitation.

Par ailleurs, les conditions dans lesquelles les communes et départements pourront utiliser la majoration spéciale du taux de taxe professionnelle sont rendues plus contraignantes :

— le taux résultant de la variation uniforme doit être inférieur au taux moyen national de l'année précédente,

— le taux moyen pondéré des trois autres taxes doit, dans la collectivité en cause, être supérieur ou égal au taux moyen pondéré constaté l'année précédente pour ces mêmes taxes dans l'ensemble des collectivités de même nature (ensemble des communes ou ensemble des départements).

b) le plafonnement du taux communal de taxe professionnelle

En complément du plafonnement des taux communaux déjà institué en 1981, il est créé à compter de 1983 un plafonnement spécial du taux communal de taxe professionnelle.

Le taux plafond communal de la taxe professionnelle est fixé à deux fois le taux moyen constaté l'année précédente au niveau national pour l'ensemble des communes alors qu'il est actuellement de deux fois et demi le taux moyen national ou départemental.

En 1981, le taux moyen de taxe professionnelle était de 11,84% pour l'ensemble des communes; on peut donc estimer que le taux plafond de cette taxe sera en 1983 de l'ordre de 25 à 26%.

c) la création d'une cotisation de péréquation de la taxe professionnelle

La cotisation nationale additionnelle de solidarité, réclamée à la totalité des redevables de la taxe professionnelle, disparaît en 1983. A compter de cette date, il est institué une cotisation de péréquation de la taxe professionnelle versée par les établissements situés



CRÉDIT MUTUEL D'ILE-DE-FRANCE
CAISSE DE CLAMART

Une banque pas comme les autres

49 bis, rue Paul-Vaillant-Couturier — CLAMART - Tél. : 642-00-10
A DEUX PAS DE JEAN-ARP

Peinture - Vitrierie - Papiers peints
Moquettes - Ravalements

ANCIENNE ADRESSE : 43, rue Camille-Pelletan
92290 CHATENAY-MALABRY

s.a.r.l. CHIARUZZI Giulio

23, RUE PASTEUR - 92140 CLAMART (PETIT-CLAMART) - Tél. : 631-94-35



**DÉMÉNAGEMENTS
PARIS - PROVINCE
DELACQUIS**

Maison fondée en 1860

**4, Av. Jean Jaurès - CLAMART
Téléphone : 642.00.32
GARDE-MEUBLES**



**AGENCE
TRANSACTIONS
IMMOBILIÈRES**



4 ter, rue René Samuel
92140 CLAMART. Tél. : 642-21-50
CREDIT UCB - CFEC

Location

M. DAVID-MOUGEL

meubles

GILDA MANESSE

literie

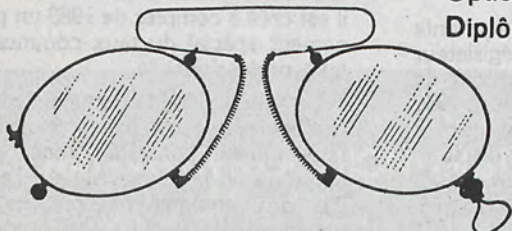
**34 rue PV^t Couturier
CLAMART**

**PARKING
dans la cour**

**642.28.91
LIGNES GROUPEES**

OPTIQUE CLAMART

Opticien
Diplômé



AU SERVICE DE VOS YEUX

57, Avenue Jean-Jaurès 92140 CLAMART
(près du Dispensaire) ☎ 642-81-24



Agence Citroën

« LE PARIS »

**ACHAT - VENTE
NEUF - OCCASION
RÉPARATIONS
ESSAI
CRÉDIT**

**7, rue de Vanves
92140 CLAMART
Tél. : 642.67.49**

La Brèche du Bois

Gérant : R. LABLONDE

**7, place Jules-Hunebelle - 92140 CLAMART
Tél. 644-04-51**

RESTAURANT - NOCES - BANQUETS

Viviers eau de mer et eau douce Fermé dimanche et lundi toute la journée Salons pour repas d'affaires

**UN NOUVEAU PHOTOGRAPHE A
CLAMART**

"La Boîte à Images"

PORTRAITISTE

VENTES TRAVAUX PHOTO
13, rue P.-Vaillant-Couturier 638-93-73

MERCERIE - LAINES

chat botté

"AU FIL D'ARIANE"

Centre Commercial JOLI MAI
Galerie de la Fontaine
92360 MEUDON-LA-FORÊT — Tél. 630-77-54

**SERRURERIE - FERMETURES HAUTES SÉCURITÉS
MENUISERIES FER ET ALU
REMPACEMENT D'ANCIEN
BALUSTRADES - CLOTURES
ESCALIERS MÉTALLIQUES**

Entreprise

CADORET S.A.

46, rue de Fleury - CLAMART - Tél : 642.06.86

dans les communes où le taux global de la taxe professionnelle est inférieur au taux global moyen constaté l'année précédente au niveau national.

Le montant de cette cotisation est calculé en appliquant aux bases d'imposition des entreprises concernées un taux modulé en fonction du taux d'imposition en vigueur dans chaque commune concernée. Le taux de cette cotisation est de :

— 1% lorsque le taux global de taxe professionnelle est inférieur à la moitié du taux global moyen national de taxe professionnelle,

— 0,75% lorsque le taux global de taxe professionnelle est compris entre la moitié et les 3/4 du taux moyen global national de taxe professionnelle,

— 0,50% lorsque le taux global de taxe professionnelle est égal ou supérieur aux 3/4 du taux moyen global national de taxe professionnelle.

A titre transitoire, le taux maximum de cette cotisation est en 1983 limité à 0,75%. Pour l'avenir, le produit de cette cotisation devrait être de l'ordre de 200 millions de francs par an.

Ces indications sont communiquées à titre d'information aux entreprises redevables de la taxe professionnelle. Ces mesures peuvent être comprises par les personnes spécialisées dans le calcul des impositions des entreprises selon les règles particulièrement complexes qui permettent de déterminer les éléments de fixation de cette taxe.

DU 15 AU 30 OCTOBRE,
SALLE DU CONSEIL,
EXPOSITION VISANT
A FAIRE CONNAITRE
LES NOUVELLES
DISPOSITIONS
DU PLAN D'OCCUPATION
DES SOLS.
"ENTRÉE LIBRE"

Photo F. Lapiere



Une solution qui contribue à améliorer la propreté de notre ville : l'installation de pavés autobloquants autour des arbres

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES HAUTS DE SEINE — C.A.U.E. 92 —

L'architecte-conseiller du C.A.U.E. est gratuitement à votre disposition dans votre commune :

Mairie, services techniques
le 1^{er} et 3^e samedi du mois

En cas de problème urgent, vous pouvez prendre directement rendez-vous au siège-même du C.A.U.E. :

1 bis, rue des Abondances
92100 Boulogne
Tél. 603-77-39

Vous souhaitez faire construire, aménager, agrandir votre logement, votre atelier, votre commerce
Avant toute chose consultez le C.A.U.E.
Vous voulez connaître les procédures administratives, les règles juridiques, les prêts et les primes auxquels vous avez droit, les matériaux les techniques et les prix...
Consultez le C.A.U.E.
Le C.A.U.E. vous aide dans vos démarches, vous conseille pour votre projet, vous informe sur tous les problèmes de la construction.



**PLOMBERIE — SANITAIRES
CHAUFFAGES - Agrée G.D.F.
COUVERTURES**

642.05.39

MAUNOURI et CUIROT
65, rue Lazare-Carnot — 92140 CLAMART

**installateur
CHAINEGAZ**

**TRAVAUX NEUFS
ENTRETIEN
DÉPANNAGES**

ÉVÉNEMENTS

ÉLECTION DU MAIRE DE SCUNTHORPE

A l'occasion de l'élection annuelle d'un nouveau maire à Scunthorpe, une délégation municipale s'est rendue dans cette ville.

Mme Martin a été élue Maire de Scunthorpe pour un an.

Une délégation municipale s'est rendue dans cette ville à l'occasion de cette manifestation, elle était composée de :

Mmes Chappey et Ignazi, Maires adjoints.

Mme Dusailly, Conseiller Municipal.

MM. Molin et Rouffiac, Conseillers Municipaux.

M. Pouliquen, Vice-Président du Comité de Jumelage de Clamart, et M. Lamborot, Secrétaire Général Adjoint de la Ville de Clamart.



The Clamart delegation outside the Civic Theatre after the installation of the new mayor. CCLR. Mrs. B. Martin

REMISE DES MÉDAILLES

M. le Maire a eu le plaisir de remettre à 9 mères, le samedi 5 juin, en mairie, la médaille de la Famille Française :



MÉDAILLE D'OR

Mme MALCOSTE Madeleine (Veuve)
5, rue Corneille, appt 53 12 enfants

MÉDAILLE D'ARGENT

Mme POMPOM Jacqueline
51, rue de Normandie, appt 971 ... 9 enfants

Absente - Excusée :

Mme MEUNIER Étienne
rue d'Artois, R16 2570 8 enfants

MÉDAILLE DE BRONZE

Mme BOBIÈRE Lucette
9 bis, rue du Clos-Montholon 7 enfants

Mme KELLER Simone
11, rue de la Gaité 7 enfants

Mme NAUDEY Jacqueline
3, rue Bossuet, appt 604 6 enfants

Mme AMELIN Eugénie
2, rue de Champagne, D5 474 5 enfants

Mme JOURDE Liliane
24, rue Voltaire 5 enfants

Mme VINO Mari (Veuve)
R3 3121 Trivaux-la-Garenne 5 enfants

INAUGURATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE LA FOURCHE PAR M. TERRADE, PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE, LE SAMEDI 12 JUN 1982



Photo F. Lapiere

Il aura fallu beaucoup de patience aux habitants du quartier de la Gare pour voir se réaliser cet équipement socio-culturel.

Pour parvenir à concrétiser cette idée, il fallait d'abord trouver un terrain pour que la construction soit possible. Ce qui n'était pas simple, car nous étions sur un secteur particulièrement urbanisé.

C'est le 2 octobre 1974 que la commune devenait propriétaire du terrain.

Suite à cette acquisition, le Conseil Municipal décida d'installer :

- une halte-garderie,
- des bureaux pour une annexe administrative et sociale de la Mairie,
- une bibliothèque pour les adultes et une section pour enfants,
- quelques salles d'activités à caractère sportif : gymnastique d'entretien, yoga, danse,
- quelques salles pour des activités de loisirs, de détente : labo-photo, vannerie, poterie,
- une salle d'enseignement ménager,
- un foyer pour personnes du 3^e âge,
- une salle polyvalente pour jeux, réunions, conférences,
- et enfin, un logement pour le ménage d'animateur-gardien.

Quelques mois plus tard, accord est donné pour la construction d'un immeuble comprenant : un sous-sol, un rez-de-chaussée et 4 étages, représentant des espaces de 1.385 m² pour les diverses activités retenues.

Pratiquement depuis 1974, date d'acquisition du terrain, la commune avait une programmation d'équipement lourd, concrétisée par la réalisation du Centre Culturel Jean Arp, du Centre Administratif, puis de l'École du Moulin de Pierres. Contrairement à certaines idées reçues, il est impossible de réaliser dans un délai limité à 2 ou 3 ans, l'ensemble des trois équipements lourds. Il a fallu étaler sur une période de 6 ans ces constructions communales afin d'en assurer le financement selon les possibilités d'emprunts que peut supporter le budget communal.

La construction du Centre de La Fourche a débuté au dernier trimestre 1980.

Pour cette réalisation, c'est M. Fronteau, architecte du Cabinet Suabla qui a été le Chef de l'Équipe qui a conçu et réalisé ce bâtiment.

Il est utile que vous soyez informés du prix à payer pour construire et équiper un tel immeuble. La dépense totale comprenant les frais d'études et de contrôle se monte à 8.725.000 F.

Nous avons pu bénéficier d'une subvention régionale de 488.000 F et d'une subvention départementale pour 773.180 F. Les fonds communaux directs sont de 168.820 F et les emprunts se montent à 7.295.000 F. La Caisse des Dépôts et Consignations et la Caisse d'Épargne de Paris nous ont apportées leur aide.

Quelques jours après l'inauguration, le service de la bibliothèque a débuté et les adultes comme les enfants peuvent l'utiliser.

Le Foyer du 3^e âge est prêt à fonctionner.

La halte-garderie est ouverte ainsi que le bureau annexe des services administratifs de la Mairie et la permanence de l'Assistance Sociale et celle de l'Enseignement ménager.

Les activités sportives, de loisirs, de détente, débiteront selon les décisions des dirigeants des sections concernées.

Cette maison va connaître une animation progressive. Elle va se donner une âme, elle sera pour les habitants de ce quartier un point de rencontre, de possibilités de dialogue. Elle offrira des activités pour ceux qui en désirent et sera un élément de développement culturel et d'épanouissement des personnes qui la fréquenteront.

Ce centre de quartier, avec les différentes fonctions qu'il pourra remplir, améliorera sans aucun doute, la vie quotidienne des Clamartois de ce secteur. Les mamans pourront bénéficier de quelques heures, toujours nécessaires, pour différentes missions qui sont beaucoup plus difficiles à accomplir lorsqu'il faut avoir les bébés ou les jeunes enfants avec soi.

Les amateurs de lecture auront leur bibliothèque en plein quartier.

Les élèves des écoles Jules-Ferry, maternelles ou primaires pourront utiliser les services de la bibliothèque pour enfants.

Après avoir doté le quartier de la Garenne-Trivaux, puis celui de la Gare, d'un Foyer Socio-Culturel, la Municipalité poursuivra sa tâche pour que dans d'autres secteurs de notre vaste commune, se réalise le Centre de Quartier que les habitants peuvent désirer à leur tour.

LOMBARD Raymond

175-177, rue de la Porte-de-Trivaux - CLAMART

Tél. 630-86-81 (lignes groupées)

VENTE - POSE - RESTAURATION
PARQUETS TOUS MODÈLES

Ponçage - Mise en cire - Vitrification
(1/2 gros - détail)

LOCATION Moquettes - Papiers peints
MATÉRIEL Plastiques

(Carte Bleue - Possibilité crédit)



forclum

société de force et lumière électriques

CENTRE D'AFFAIRES PARIS-NORD

Bât. Ampère n° 1 - B.P. 201, 93153 LE BLANC-MESNIL - 865-42-41

TOUTES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
CHAUFFAGE - GÉNIE CLIMATIQUE

DIRECTION RÉGIONALE PARIS SUD-OUEST

67, rue des Suisses - B.P. 324 - 92003 NANTERRE Cedex
Téléphone : 724-02-88

PEIGNON

clôtures et treillages en bois
pleux et tuteurs

109 AVENUE VICTOR-HUGO
92 CLAMART TEL 642 00 42



Prêt à Porter Féminin

Dépositaire: KARTING-INFINITIF-CHAMADE-PIERBE
Dégriffés - Rayon grandes tailles

BOUTIQUE "LES MUSES"

T. Irène

179, Avenue Jean Jaurès - 92140 CLAMART
Tél. 738 12 41

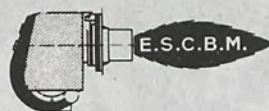
Démolitions
Terrassements

Dalmy

Directeur J. LAMY, Ing. E.T.P.

10, rue de Fleury 92140 CLAMART
Tél. : 642.56.64
644.17.36

INSTALLATIONS CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT - GAZ



Dépannage et entretien
toute marque de brûleurs

**G.-Y. LUTAUD
et Fils**

10, impasse des Carnets - 92140 CLAMART
Tél. 631-27-01

DANNY'S COIFF'

13, rue Chef de Ville
92140 CLAMART

Tél. 642.98.80

Ouvert le lundi à partir de 14 h



MAÇONNERIE - CARRELAGE TRANSFORMATION

Location d'échafaudage pour ravalements et gouttières

Ent. Antoine ROTONDO

61, route de la Garenne 92 - CLAMART
DEVIS GRATUIT Tél. 630-89-20

véhicules publicitaires
calicots
adhésifs

MIRA
644.11.93

ENSEIGNES
534 46 02



CLAMART

11, RUE PAUL BERT

Schlumberger

ÉTUDES & PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

est une entreprise d'ingénierie
et d'industrialisation dont la mission
est de concevoir, développer et produire
des systèmes de mesures
(sondes et unités laboratoires).

Ces systèmes sont utilisés pour
la recherche, l'évaluation
et l'exploitation des gisements
d'hydrocarbures.

Études et Productions SCHLUMBERGER

26, rue de la Cavée, B.P. 202 - 92142 CLAMART CEDEX
Tél. 630-21-85

Adresse télégraphique PROS CLAMART
TÉLEX 250944 E.P.S.

COMMUNIQUÉ

Monsieur MAUNOURY, Directeur, communique :

"Pendant la semaine du 4 au 10 octobre inclus :

**TOUTES LES ENTRÉES SONT GRATUITES
AUX HEURES DU PUBLIC**

Le samedi 9 octobre :

ACCÈS LIBRE AUX PELOUSES de 15 h à 16 h pour écouter le chanteur français MANUEL

Puis l'accès aux gradins pour l'exposition de modèles réduits de bateaux sera ouvert de 16 h 30 à 18 h 30

Ensuite de 20 h à 23 h :

SPECTACLE DE NAVIGATION
DE MODÈLES RÉDUITS
SON ET LUMIÈRE
RADIOCOMMANDE

offert par le CENTRE CULTUREL JEAN-MERMOZ

avec la participation des Clubs de Paris et banlieues et une tentative de liaison difficile par les RADIO-AMATEURS du Centre Culturel avec un navire en mer.

Le dimanche 10 octobre de 9 h à 12 h :

BAPTÊME GRATUIT de plongée avec équipement et passage des **DIPLOMES «TRITONS»**

Nous avons voulu «marquer» ces dix ans par une fête, résultat d'une coopération rare entre activités que rien ne semblait rapprocher.

10 ANS DE MINI-FLOTTE A CLAMART

Relativement peu d'avaries (âge avancé pour un navire) qui seront toutes réparées le :

Samedi 9 octobre 1982 à 20 heures

- Tirs de canons du XVIII^e siècle (la piscine «tiendra»)
- Navires de pêche et chalutant, avec animation, de commerce
- Le «France» (que l'on appellera toujours ainsi...)
- Les «Racers», bateaux de plaisance, de sauvetage
- Bateaux à roues, à voiles ou à vapeur
- Sous-marins
- Animations, illuminations
- Flotte de guerre française (1^{er} Prix 1982 au Championnat d'Ile-de-France)
- Liaison directe avec l'un des plus gros pétroliers du monde

par le :

CLUB RADIO-AMATEURS
(CENTRE CULTUREL
JEAN-MERMOZ)
DEPUIS 10 ANS AUSSI!

- Spectacle de pyrotechnie à l'échelle, radiocommandé

Enquête et propos recueillis par
Michel BOSSELET

ADIA TRAVAIL TEMPORAIRE: Un important service social

Adia, 2, rue de Versailles à Clamart, tél. 630-52-20, à côté de l'arrêt du bus "Cité de la Plaine", est l'une des toutes premières entreprises de travail temporaire en France et dans le monde. Située entre les deux zones d'activité du Plessis-Robinson et de Vélizy, près des nombreuses sociétés nationales du Haut-Clamart, elle peut répondre immédiatement dans les limites de la nouvelle ordonnance à toutes demandes des utilisateurs.

Composée de professionnels responsables bien informés, c'est une entreprise solide et performante avec la garantie SOCAMETT.

Adia recherche en permanence du personnel qualifié tant en emplois administratifs que dans l'industrie. Ses collaborateurs temporaires, dûment sélectionnés, sont placés dans toutes les entreprises importantes de la région. Adia n'a pas attendu la nouvelle loi pour assurer un service social important dans la profession. Ils sont d'ailleurs payés chaque semaine depuis plusieurs années.

Dans les agences Adia, l'ambiance est sympathique. Chaque candidat est reçu personnellement, conseillé, suivi tout au long de ses missions. Le droit à la formation n'est pas un vain mot et le budget dégagé permet un grand nombre de stages. C'est la possibilité pour de nombreuses personnes cherchant du travail d'en trouver immédiatement. Adia est ouvert du lundi au vendredi inclus, de 8 h à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h. Pour vous y rendre, vous avez le choix avec les bus 136, 190 et 195.

Un cadre rustique, calme et accueillant

Le Benjamin RESTAURANT-BAR

Repas d'affaires - Banquets

25 bis, av. J.-B.-Clément, 92140 CLAMART

Tél. 642-06-66 Fermé le dimanche



AUTO-ÉCOLE DE LA CAVÉE

Auto - Motos : A1, A2, A3
C. C1. D.

STAGE
ACCÉLÉRÉ
TRADITIONNEL

Tél.
630-36-77

BUS:
190 - 195 - 390

121, bd du Moulin-de-la-Tour
LE PLESSIS-ROBINSON
Limite de CLAMART

Pour tous les travaux concernant la maison

ARTISAN EFFECTUE RAPIDEMENT

- Dépannage Plomberie (pose lavabos, etc...)
- Menuiserie - Ajustage portes et fenêtres - Serrures, etc...
- Linoléum - Papier peint - Peinture
Moquettes - Tringles à rideaux
Montage, démontage de meubles, etc...
- Pose de cuisines préfabriquées

Téléphonez : 644-04-77

Mikaël DJIHANIAN

19 bis, rue Duffaut,

92140 CLAMART

AUTO 7

**Tous accessoires et pièces détachées
autos-motos — Autoradios**

*Chromage - Peinture
Ventes motos d'occasion*

5, place de l'Église, CLAMART - Tél. 644-98-61



**LES ASSURANCES
MUTUELLES AGRICOLES
SAMDA SORAVIE**

région ile-de-france

37, r. P.-V.-Couturier
92140 CLAMART

**PAUL
OLIVIER**

*Renseignez-vous
Tél. 736-10-98*

matériaux de construction

**S.A.
DE MONTE
& Cie**

31, route de la Garenne
92140 Petit-Clamart
630.05.71

GARENNE-CARRELAGES

Faïences - Sanitaires - Carrelages
Salle d'exposition

29, route de la Garenne - 92140 PETIT CLAMART
Tél. 632-86-52

meubles

Tél. 642.06.77

A L'AUVERGNAT

MAISON DI BONA

220, Av. Victor-Hugo

CLAMART

Fermé le Lundi

**CHARPENTE — COUVERTURE
ZINGUERIE — PLOMBERIE
— CHAUFFAGE CENTRAL —
MAÇONNERIE — PLATRERIE**

**CHARPENTE COUVERTURE TOURANGELLE
ENTREPRISE GUÉRIN — MAÇONNERIE PHILIPPE**

133, avenue Jean-Jaurès

736-49-59

92140 CLAMART

**CARROSSERIE
AUTOMOBILE
MÉTALLIQUE - PLASTIQUE**

JAVER-GUÉNARD

102, avenue Jean-Baptiste-Clément - CLAMART
Tél. 644-07-07

JAVERS'MOQUETTES

Moquettes - Linos
— 30 à 70 %

Soldes Discount

20, avenue Jean-Baptiste-Clément — CLAMART
Tél. 642-50-29

14 JUILLET
A CLAMART



Photo F. Lapiere

Comme l'année dernière, les festivités organisées dans le cadre de la Fête Nationale ont pu se dérouler par un temps très agréable.

Au programme : le 13 juillet, quatre bals populaires où l'affluence du public fut particulièrement remarquable.

L'après-midi dans le parc ombragé de la Maison Blanche, sous le kiosque, le concert traditionnel avec le concours de la Musique Municipale.

Dans la soirée, vers 21 h 30, la retraite aux flambeaux avec 45 majorettes et 40 musiciens de la ville.

En arrivant sur le stade, très belle présentation avec bâtons lumineux devant un très nombreux public qui était venu pour assister au grand feu d'artifice.

Pour la huitième fois, un spectacle pyro-musical était prévu dans un style différent sur le thème des "années 1960".

Rappelez-vous il y a une vingtaine d'années... Tout d'abord dans le domaine du cinéma avec les grands metteurs en scène comme François Truffaut, Jacques Godard, Claude Lelouch. Et puis, le renouvellement de la mode... les débuts d'Yves Saint-Laurent; nous avons apprécié à l'époque les chansons célèbres interprétées par Gilbert Bécaud, Barbara, Claude Nougaro, Claude François, Franck Alamo, sans oublier le rock qui rentrait en France avec Eddy Mitchell et les chaussettes noires, Johnny Halliday.

Toutes ces fantaisies musicales étaient commentées par Francis Morane, le metteur en scène de la Révolution Française. Plusieurs tableaux ont été particulièrement très remarquables : l'embrassement total du fond du stade dans ce décor naturel de verdure, les jets de fontaines scintillants d'or, des mosaïques multicolores, des gigantesques araignées en pluie d'argent, etc.

Le public se dirigeant ensuite vers les trois bals prévus au programme pour cette soirée du 14 Juillet.

B. GODFROY,
Syndic du Conseil,
Président du Comité des Fêtes.

BAL DE LA MI-CARÊME

Et pourtant, quelle ambiance grâce à Yves Postel et son excellent orchestre qui revenait pour la seconde fois dans le gymnase très décoré.

De jolis costumes, les Clamartois ayant pris l'habitude de préparer à l'avance leur déguisement. Le choix du jury a été mis à rude épreuve pour départager les candidats. Nous pouvons citer tout d'abord les deux premiers prix "Les chauve-souris" - "L'ange et le démon", costumes de grande originalité et ainsi que d'autres très remarquables comme celui de "La jolie normande" - une grande parisienne 1900 - une charmante Sablaise - un couple d'Auvergnat - une jeune fille de Sologne - un petit pois de Clamart, etc.

Plus de 40 lots de valeurs ont été distribués pour encourager et récompenser tous ces costumes.

Nous remercions tous les commerçants et industriels de Clamart qui, par leurs dons généreux, ont contribué aussi à la réussite de cette soirée.

B. GODFROY,
Syndic du Conseil,
Président du Comité des Fêtes.

Cette année, pour le 10^e GRAND BAL COSTUMÉ DE LA MI-CARÊME organisé par le Comité des Fêtes, moins de monde que l'année précédente, celui-ci ayant eu lieu pendant la période scolaire des vacances de Pâques.



Photo F. Lapiere

Le samedi 22 mai, dans les Salons de la Mairie, M. le Maire remettait au nom du Président de la République, les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à l'abbé Panet.

C'est un événement bien Clamartois que la nomination au grade de chevalier de la Légion d'Honneur de l'abbé Panet.



De nombreux amis rassemblés dans les Salons de la Mairie étaient venus témoigner par leur présence, des sentiments de fidélité et de reconnaissance qu'ils gardent à l'égard de l'abbé Panet.

C'est notre maire, Jean Fonteneau, qui fut choisi pour être le parrain et remettre, au nom du Président de la République, la Légion d'Honneur.

L'abbé Panet est arrivé à Clamart en 1912, la commune comptait alors 10.000 habitants.

C'est à l'école Saint-Joseph et au patronage Saint-Louis de Gonzague que se passent ses premières années de jeunesse, puis enfant de chœur à l'église Saint-Pierre, Saint-Paul, lecteur à la Villa Manrèse, il fut appelé, très jeune, au plus haut service. Elève à Conflans, puis à Issy-les-Moulineaux, il entre au Service Militaire comme Elève Officier de Réserve à l'École de Saint-Cyr en 1930. Il devient sous-lieutenant au 15.2 à Colmar, dans ce superbe régiment que les Allemands, en 1916, avaient surnommé « Les Diables Rouges ». Ordonné à la prêtrise en 1934, ses premières messes sont célébrées à l'église Saint-Joseph, à l'église Saint-Pierre, Saint-Paul et à la Villa Manrèse, cité Boigues.

Arrivent 1939 et la Seconde Guerre Mondiale.

Le lieutenant André Panet rejoint le 60^e Régiment d'Infanterie à Besançon, Adjoint au Chef du 1^{er} Bataillon. Il est blessé avec son commandant qui devait mourir quelques heures plus tard, le 5 juin, près de Picquigny (Somme), après

l'offensive allemande du 10 mai et la percée de Sedan qui a pour but d'enfermer les Armées Alliées, en fonçant à travers les Ardennes, l'Aisne et la Somme. Le 6 juin, couché sur un brancard, le lieutenant Panet est atteint une seconde fois par un obus qui éclate à ses pieds.

Dans cette paroisse, devenue géographiquement celle de la S.L.G.C., hébergée au 40, avenue Victor-Hugo, il connaît tout le prix des échanges de la Vierge de Boulogne-sur-Mer qui, de ville en ville, arrive à Clamart, après son atterrissage au Bourget et qui parcourra toute la France par la suite.

Profondément impressionné par ce grand mouvement missionnaire, qui dépasse l'intérêt des seuls croyants, il décide d'en poursuivre l'œuvre en fondant avec quelques amis : « VOIX de CLAMART ».

Un journal chrétien d'information locale, s'intéressant à tout ce qui se vivait ensemble, dans la ville et s'adressant à tous, quelles que soient leurs opinions philosophiques ou religieuses.

La réussite sera totale.

Mais, ce n'est pas assez de réunir les Clamartois dans la lecture d'un journal, il donne à nos concitoyens un sentiment plus vif de leur communauté et il institue « LES VEILLÉES CLAMARTOISES » où l'intérêt éducatif, l'art, le charme, la saine gaieté font tomber les barrières.

Sa nomination, à Charenton, en 1951, fut accompagnée d'une profonde tristesse à Clamart, il restera durant 8 ans dans ce ministère du Val-de-Marne.

Puis, il arrive à Bourg-la-Reine en 1959, et il y reste 20 ans jusqu'en 1979, où la retraite fait de lui un Clamartois à temps plein dans son quartier des Cloisiaux que sa famille a toujours occupé.

La vie de l'abbé Panet est toute simple, toute droite.

Vie originale, bien remplie, dans la douceur, la modestie, la compréhension dont Clamart avec Charenton et Bourg-la-Reine a été le vaste champ d'action.

Vie héroïque, à l'heure où il fallait se battre d'où le mérite de la Croix de la Légion d'Honneur. Est-ce le Soldat, l'Officier d'Infanterie qui sont récompensés seulement ?

C'est aussi l'Homme, le Prêtre, le Journaliste, dans l'œuvre considérable de toute sa vie.

C'est le Combattant de la PAIX qui s'est battu sans haine. La preuve en est que depuis 20 ans, il a créé des liens avec ceux de 1940 qui l'encerclaient.

M. le Maire disait à la fin de son allocution :

«... C'est par une œuvre de paix, de réconciliation que vous couronnez votre vie, Cher Monsieur l'Abbé. C'est celle d'un vrai soldat.

Foch a dit, à bien juste titre : « Au-dessus de la Guerre, il y a la Paix ».

Lieutenant André Panet,

Au nom du Président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, nous vous faisons

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR."

ARRÊTÉ

RENDANT PUBLIC LE PLAN D'OCCUPATION DES SOLS RÉVISÉ DE LA COMMUNE DE CLAMART

LE PRÉFET, COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE
DU DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE
Officier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 1939-1945

- VU le Code de l'Urbanisme,
- VU le Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique,
- VU le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la région Ile-de-France approuvé le 1^{er} juillet 1976,
- VU l'arrêté préfectoral du 21 mai 1971 prescrivant l'établissement du plan d'occupation des sols de la commune de Clamart,
- VU l'arrêté préfectoral du 30 août 1971 modifié, portant constitution du groupe de travail appelé à élaborer le plan d'occupation des sols de la commune de Clamart,
- VU l'arrêté préfectoral du 29 novembre 1976 approuvant le plan d'occupation des sols de la commune de Clamart,
- VU l'arrêté préfectoral du 26 juin 1980 ordonnant la révision du plan d'occupation des sols de la commune de Clamart,
- VU les avis du groupe de travail et des services consultés;
- VU la délibération du Conseil Général en date du 23 juin 1982;
- VU la délibération du Conseil Municipal de Clamart du 6 juillet 1982,

ARRÊTE

Article 1 :

- 1° Le plan d'occupation des sols révisé de la commune de Clamart est rendu public.
- 2° Il est tenu à la disposition du public :
 - a) à la mairie de Clamart tous les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h;
 - b) dans les locaux de la Direction Départementale de l'Équipement des Hauts-de-Seine au Centre Administratif Départemental - 167/177, avenue Joliot-Curie, 92013 Nanterre-Cedex (Service U.O.C.), tous les mardis et vendredis de 9 h à 12 h;
 - c) dans les locaux de la préfecture des Hauts-de-Seine - 167/177, avenue Joliot-Curie, 92013 Nanterre Cedex (Direction de la Coordination, du Plan et des Programmes), tous les lundis et jeudis de 14 h à 18 h.
- 3° Le dossier comprend :
 - un rapport de présentation,
 - un plan d'occupation des sols à l'échelle du 1/2000^e (partie I et partie II),
 - un plan de servitudes d'utilité publique à l'échelle du 1/5000^e,
 - un règlement d'urbanisme,
 - un plan d'assainissement,
 - un plan d'alimentation en eau,
 - un plan de servitudes d'isolement acoustique.

Article II :

Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département et mention en sera faite dans au moins deux des trois journaux désignés ci-après : "Toutes les Nouvelles des Hauts-de-Seine et de l'Ile-de-France", "La Croix-l'Événement" et "L'Aube Nouvelle-Les Nouvelles".

Il sera en outre affiché à la porte de la mairie et publié par tous autres procédés en usage dans la commune de Clamart.

Article III :

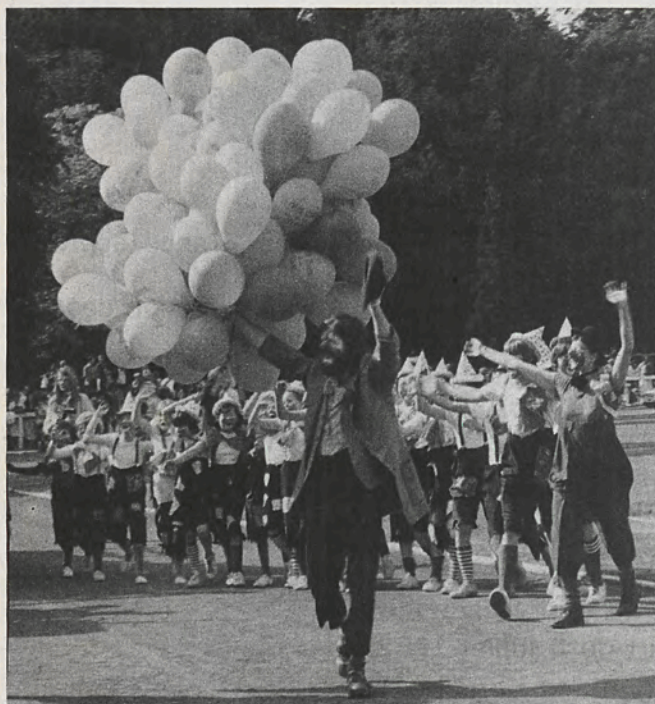
Des copies du présent arrêté seront adressées :

- au Maire de Clamart,
- au Directeur Départemental de l'Équipement,
- au Ministre de l'Urbanisme et du Logement
(Direction de l'Urbanisme et des Paysages).

Fait à Nanterre, le 6 août 1982
Le Préfet, Commissaire de la République
Jean TERRADE

LES MAJORETTES DE CLAMART

« LES PIPIOUS »



Les majorettes de Clamart précédées de Tonton Gégé lors d'une Fête des Petits Pois

Ce groupe a vu le jour, pour la Fête des "Petits Pois" en 1978. A l'origine, il s'agissait d'une vingtaine d'enfants "Les Petits Clowns de la Plaine" créés et dirigés par Gérard Bavéra.

Par la suite, le groupe a éclaté pour devenir "Les Pipious", groupe de majorettes avec comme mascotte "le petit pois", symbole de notre ville de Clamart, toujours sous la direction de Gérard Bavéra.

Grâce à l'aimable participation du centre "Culture et Loisirs" le Comité des Fêtes et quelques parents bénévoles, le groupe a pris de l'expansion et participe à maintes fêtes officielles.

Au sein du groupe, plusieurs activités sont nées. Entre autres la danse, le théâtre, l'initiation au jonglage et sortie de 2 disques de 45 tours.

Deux fêtes annuelles ont lieu : le bal masqué courant janvier qui attire de plus en plus de monde et la fête de fin d'année.

Chaque année, le groupe se déplace dans des communes limitrophes et en province. A l'occasion de ces sorties, notre dirigeant anime le groupe en tant que clown nommé "Tonton Gégé" sur son triporteur humoristique.

L'ambition de Gérard Bavéra est de présenter un spectacle scénique complet, dans la bonne humeur et la gaieté.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A "TONTON GÉGE", B.P. 53, 92145 Clamart.

ACTIVITÉS DES PIPIOUS PENDANT LA SAISON 1981-1982

- 19 septembre 81 : Présentation de notre activité au Forum du Parc de la Maison Blanche à Clamart.
- 27 septembre 81 : Animation au Forum de Vanves.
- 9, 10 et 11 octobre 81 : Animation de la Fête de la Bière à Clamart.
- 10 janvier 82 : Animation du Bus 390 (inauguration de celui-ci) avec l'animateur de R.T.L. André Torrent dont nous étions en direct sur l'antenne en traversant les villes de Bourg-la-Reine, Sceaux, Plessis-Robinson, Vélizy, Meudon et Clamart.
- 31 janvier 82 : "Bal costumé des Pipious", plus de 350 personnes dont une bonne centaine déguisées avec un super spectacle.
- 9 mai 82 : Animation de la course cycliste des "Lapins de Garenne".
- 20 mai 82 : Spectacle et animation à la kermesse du "Mans".
- Du 5 au 13 juin 82 : Pipiou-Parade dont le 6 nous étions à Bonnières-sur-Seine (cavalcade).
- 26 juin 82 : Sortie récréative en forêt de Saint-Germain et pour finir ce même soir, un pot d'amitié avec la présence des parents, amis des Pipious, de M. Jean Fonteneau, maire, de ses adjoints MM. Grandjean et Dumani, ainsi que M. Michel (CSMC).

MAZDA

AGENT
SPÉCIALISTE

FIAT

GARAGE DU MARCHÉ DE LA FOURCHE

Vente neuf et occasion toutes marques
Mécanique - Tolerie - Peinture toutes marques

GARANTIE - CRÉDIT

224, avenue Victor-Hugo - 92140 CLAMART

Tél. 642-05-42

**LE CINÉ-CLUB
DE CLAMART :
INTERCINÉMA
AU CENTRE JEAN-ARP
LE MERCREDI A 20 H 30**

Les Clamartois connaissent-ils assez leur ciné-club ? Ce n'est pas sûr ; il ne semble pas que les petites affiches jaunes d'Intercinéma apposées sur les panneaux municipaux et chez certains com-

merçants attirent suffisamment l'attention. Est-ce l'accoutumance ? Voici bien longtemps, en effet, que le "Groupement Culturel Clamartois" d'une part, les "Cigognes du Petit-Clamart" de l'autre, ont animé régulièrement des séances de ciné-club en divers lieux. "Intercinéma" qui, depuis quelques années, regroupe ces deux associations, a fonctionné pendant plusieurs années au centre Jean-Mermoz. Et depuis l'ouverture du centre Jean-Arp, nous y sommes accueillis dans d'excellentes conditions de confort. "Accueillis", car Inter-

cinéma reste distinct de l'organisation du Centre Culturel. Certains sont surpris, à leur première séance de ciné-club, d'avoir à prendre une carte spéciale : c'est que le fonctionnement des ciné-clubs obéit à des règles bien précises, que nous sommes tenus d'observer ; mais on s'habitue vite au maniement des cartes et des vignettes, et le prix d'une séance, surtout lorsqu'on est un spectateur régulier, est bien moins élevé que dans les salles de cinéma.

Presque tous les mercredis soir, de septembre à juin (sauf pendant les vacances scolaires) vous pouvez voir un film de ciné-club, c'est-à-dire soit un film célèbre et ancien que les salles commerciales ne projettent que rarement (ainsi, récemment, "Boudu sauvé des eaux" de Renoir), soit un film un peu marginal, peu connu, qui n'a pas eu un grand succès commercial (nous avons vu dernièrement "Perceval le Galois" d'Eric Rohmer), soit une suite de films constituant un cycle, comme les trois films allemands projetés en mai dernier ("Aguirre, la colère de Dieu", de Herzog ; "Nosferatu, la vampire" de Murnau ; "Allemagne, mère blafarde" de Sanders). Il y a eu aussi des incursions dans le cinéma japonais, polonais...

Le plus souvent, le film est présenté par un spécialiste, qui anime ensuite une discussion, ce qui permet de mieux comprendre et goûter le film, et ce qui finit par créer des liens entre les spectateurs les plus réguliers. Il est plus facile, sans doute, de rester devant son poste de télévision, mais il faut bien reconnaître que le grand écran, une présentation intéressante, et, si on le souhaite, une discussion animée : c'est une autre qualité de cinéma.

Le programme 1982-1983 n'est pas encore définitivement arrêté. On prévoit un cycle Hitchcock et un cycle russe, entre autres.

Le ciné-club a tout à gagner à un élargissement de son audience : de meilleures ressources financières (la location des films, hélas, est onéreuse), une plus grande vitalité (il est bon que de nouveaux membres, des jeunes en particulier, disent leurs goûts, aident à établir les programmes et participent aux discussions). Et les Clamartois qui aiment le cinéma ont tout à gagner à venir souvent, le mercredi soir, au centre Jean-Arp.

Ouvrez donc bien les yeux, regardez et lisez attentivement les petites affiches jaunes d'Intercinéma qui annonceront le début de la prochaine saison, en attendant de recevoir directement chez vous les programmes détaillés, avec des notices sur les films, quand vous aurez pris votre carte du ciné-club. Un ciné-club actif fait partie de la vie culturelle de votre ville.

Les responsables d'Intercinéma
(Renseignements complémentaires
au Syndicat d'Initiative)

**RENTRÉE THÉÂTRALE
AU PETIT THÉÂTRE DES ROCHERS**

Pour sa première pièce de la saison 1982-83, LE GROUPE D'ART DRAMATIQUE de l'Université Populaire de Clamart, présentera en novembre, au Petit Théâtre des Rochers, un spectacle de pur divertissement, un vaudeville fertile en équivoques, poursuites, quiproquos, chassés-croisés, fausses sorties et non moins fausses entrées, le tout joué sur un rythme endiablé, tellement désopilant que nulle morosité ne lui résiste.

"JOUR DE REPOS", tel était à l'origine le titre du vaudeville de Valentin Petrovitch Kataev. Sous la plume de Marc-Gilbert Sauvajon, c'est devenu "JE VEUX VOIR MIOUSSOV". Des gens bien portants en viennent à passer pour fous aux yeux d'autres bien portants qu'ils prennent pour des fous : on est toujours le fou de quelqu'un...

Tout le monde veut voir Mioussov, l'une pour le séduire, l'autre pour lui faire signer un bon de commande, un autre pour le tuer...

Faites comme eux, ALLEZ VOIR MIOUSSOV, mais pour rire, tout simplement.

RETENEZ BIEN CES DATES :

Les **SAMEDIS 13, 20 et 27 NOVEMBRE, à 21 heures**
Les **DIMANCHES 14, 21 et 28 NOVEMBRE, à 15 heures**
AU PETIT THEATRE DES ROCHERS
(13, rue des Rochers à Clamart)

LE GROUPE D'ART DRAMATIQUE
présente

JE VEUX VOIR MIOUSSOV

Vaudeville en 2 actes de Marc-Gilbert Sauvajon,
d'après Valentin Petrovitch Kataev

Mise en scène : Jean-Pierre Barthonnat

Décor : Jacques Michel

PLACES : 15 F

LOCATION : Librairie Millet, 31, avenue Jean-Jaurès, Clamart

LA MAISON DU G.SCIC vous propose

DES APPARTEMENTS

à VANVES
"côté Paris"
résidence Le Dauphiné
rue Jean-Bleuzen

DES APPARTEMENTS

en centre ville
à CLAMART
"Le Pigeonnier"
rue Jean-Jaurès

UN PETIT IMMEUBLE

de 10 appartements
à CLAMART
"La Villa Fontenay"
rue de Fontenay



LA MAISON DU G.SCIC
L'IMMOBILIER CONÇU COMME UN SERVICE
15, bd de Vaugirard, 75015 Paris, tél. 320.15.11

Renseignements et vente : Résidence Le Dauphiné, rue Jean-Bleuzen, Vanves-tél. 644-12-59, le lundi, jeudi, vendredi entre 15 et 19 heures, le samedi de 10 h à 13 h et de 14 à 19 h.

AU CONFORT DU CHIEN

TOILETTAGE TOUTES RACES
COUPE AUX CISEAUX - ÉPILATION
Accessoires de luxe pour chiens et chats
fermé le mercredi



18 rue de Meudon

92140 CLAMART - Tél. 736.28.11

SEGIB

FUMISTERIE - PLOMBERIE
TUYAUTÉRIE - MAÇONNERIE
COUVERTURE
NETTOYAGE INDUSTRIEL

32, rue Lacombe - 92140 CLAMART - Tél. 638.01.77

Location de bennes
et matériel T.P.

LOQUE

Tél. 631-03-69 - 645-96-13
23, avenue du Bois-Tardieu - CLAMART



LA CLOCHE D'OR

25 AV. JEAN-JAURES
CLAMART
642.17.57

DIAMANTS
et PARURES

*Votre
Bijoutier*

ABOUNAYAN S.A

MATÉRIAUX ET BOIS DE CONSTRUCTION

- TRANSPORTS - TERRASSEMENTS - DÉMOLITIONS -

Enlèvements de gravats par Multibennes

9, rue de Paris - 92190 MEUDON Tél. : 534.61.80 +

Carrelage - Faïence - Sanitaire
Plomberie - Outillage

SALLES D'EXPOSITION

15, rue de Paris
92190 MEUDON

société anonyme au capital de 744.000 f

USINAGES ET FORMAGE DE MATIÈRES PLASTIQUES

TOUR, FRAISAGE, DÉCOLLETAGE

97, 99 et 100, av. H.-Barbusse
92140 CLAMART
Tél. : 642-75-11

Route de la Paix - Z.I.
27700 LES ANDELYS
Tél. : (32) 54-23-22



CENTRE CULTUREL JEAN ARP



Après "LES PERCUSSIONS DE STRASBOURG", les 8 percussionnistes du GROUPE MACUMBA nous entraînent pendant 2 heures pour une véritable fête du rythme : rythmes africains, d'Orient, d'Andalousie, d'Amérique du Sud et du Nord, sans oublier les musiques d'aujourd'hui en Europe...

6^e SAISON 82-83

SURVOL EN GRANDES LIGNES... D'UNE 6^e SAISON

La 5^e saison s'est achevée sur un bilan général globalement positif.

Cette nouvelle saison tiendra compte de ce bilan et de ses enseignements et, en particulier, dans la poursuite d'une politique de programmes de grande qualité, c'est-à-dire des spectacles dont l'accueil aura été souligné par le public et la critique comme des événements marquants.

Cette 6^e saison poursuivra la diffusion de spectacles réguliers destinés aux publics des scolaires : ceux des établissements maternels, primaires et secondaires. A cet égard, il convient de souligner une excellente nouvelle sur le plan musical : une convention vient d'être signée entre le Centre Culturel Jean Arp et les Jeunesses Musicales de France qui proposeront 4 concerts exceptionnels au cours de la saison. Quand on connaît la qualité des prestations des J.M.F., on ne peut que s'en réjouir.

Sur le plan de la programmation générale, et compte tenu du succès croissant remporté par le cycle "Connaissance du Monde", qui souligne l'intérêt du public pour le voyage et l'aventure, le Centre Jean Arp, tout en poursuivant ce cycle, a demandé à la Guilde du Raid et au Circuit "Grand Reportage" de présenter un certain nombre de films et de conférences au cours de la saison : les amateurs de sports et tous ceux qui s'intéressent aux grands sujets d'aujourd'hui à travers le globe seront comblés!

En décembre, puis en avril-mai, deux grandes expositions s'installeront au Centre : avec la "Féerie des Automates" s'ouvrira le monde merveilleux des poupées mécaniques, des boîtes à musique et des marionnettes animées, avec "Habiter en Mer", grâce à la Fondation Océanographique Paul Ricard, nous réapprendrons à connaître et à protéger la faune et la flore marines.

Mais, nous direz-vous, au Centre Jean Arp il y a aussi des spectacles? Nous y venons et, pour satisfaire les amateurs de théâtre, — et ils sont nombreux — le Centre Jean Arp a décidé de faire un effort particulier dans ce domaine. Ainsi, seront accueillis la Compagnie Simone VALLÈRE - Jean DESAILLY qui propose "DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS", pièce de René de Obadia, avec Jean MARAIS; la Compagnie MEYRAND-TÉPHANY avec l'œuvre forte d'Edward ALBEE "QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF?"; En tournée officielle de la Comédie Française "VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR" de Roger Vitrac; "LE CŒUR SUR LA MAIN" de Loleh Bellon, avec Suzanne FLON et Martine SARCEY; une création d'André Roussin, avec Denise GREY "LA VIE EST TROP COURTE" et l'un des grands succès de la saison écoulée "LE GARDIEN" d'Harold Pinter avec Jacques DUFILHO... sans oublier le "HENRI IV" de Pirandello, mis en scène et interprété par Jacques MAUCLAIR.

Les autres secteurs comme les variétés, la danse, la musique et les cycles de conférences ne sont pas oubliés. Mais la place nous manque ici, aussi, nous vous proposons simplement de vous reporter au calendrier des spectacles que vous trouverez chaque trimestre dans le bulletin municipal et pour le détail de toutes les manifestations, nous vous conseillons de prendre la carte Ami-e du C.C.J.A. à partir du 14 septembre, vous recevrez à domicile le bulletin d'information culturelle.

CARTE AMI-E du C.C.J.A

CARTE ADULTE : 20 F
CARTE 20 ans - 3^e âge : 14 F
AVANTAGES DE LA CARTE
— Réductions de 30 à 50% sur les entrées
— informations envoyées à domicile
— réservation prioritaire de 14 jours au lieu de 7
Carte valable de septembre à juin

INFORMATIONS PRATIQUES

UNE RAMPE LATÉRALE conçue spécialement pour éviter aux personnes handicapées ou se déplaçant avec difficulté de prendre l'escalier de façade, son accès se trouve au 39, de l'avenue Jean-Jaurès.

UN PARKING GRATUIT fonctionnant au moment des spectacles.

RÉSERVATIONS

Bureau ouvert
Mardi
Vendredi de 13 h 30 à 18 h 30
Samedi
Mercredi de 13 h 30 à 19 h 30
A partir du 14 septembre 82

QUI JOINDRE AU C.C.J.A.?

Directrice :
Cécile MONTECHIESI
Adjointe de Direction :
Dominique VIZIA
Responsable de l'Information :
Patrick BOIVERT



CENTRE CULTUREL JEAN ARP

Direction : CÉCILE MONTECHIESI

NOTRE MEILLEURE PUBLICITÉ, CE SONT NOS PROGRAMMES!

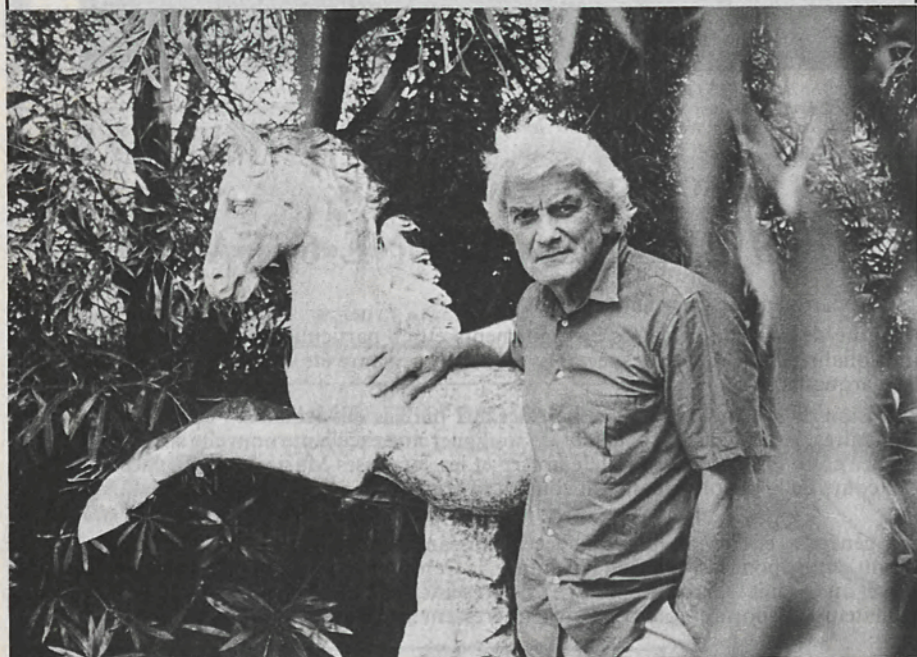
22, rue
P.-V. Couturier



645.11.87

OCTOBRE

- Mardi 5 - Musiques et Rythmes - 20 h 30 :
"MACUMBA"
Après les "Percussions de Strasbourg", 8 percussionnistes pour une grande fête du rythme pendant 2 heures
- Vendredi 8 - Connaissance du Monde - 14 h 30 et 20 h 30 :
"SPLENDEURS DU KENYA"
Conférence et film de Freddy Boller



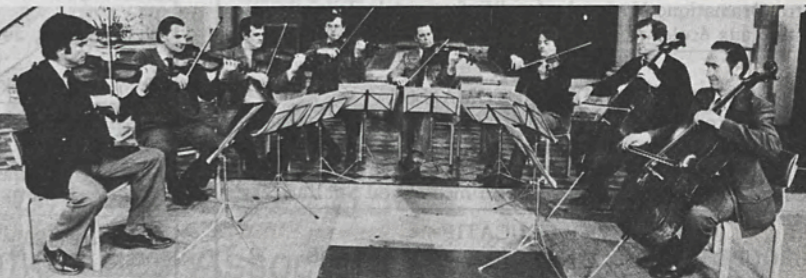
- Lundi 11 - Théâtre - 20 h 30 :
"DU VENT DANS LES BRANCHES DE SASSAFRAS"
de René de Obaldia.
Par la Compagnie Simone Valère - Jean Desailly - Avec Jean Marais
- Jeudi 14 - Concert - 20 h 30 :
L'ENGLISH CONCERT
Orchestre Baroque, cordes et clavecin
Œuvres de Scarlatti, Bach et Vivaldi
- Mardi 19 - Variétés - 20 h 30 :
Le nouveau récital de
CLAUDE NOUGARO
- Vendredi 22 - Cinéma - 20 h 30
Samedi 23 - Cinéma - 14 h 30 :
"REDS"
de Warren Betty en V.O. durée : 3 h 15
- Vendredi 29 - Cinéma - 20 h 30
Samedi 30 - Cinéma - 14 h 30 :
"LA NUIT DE VARENNES"
d'Ettore Scola. Sélection Cannes 82 - durée : 2 h 30

NOVEMBRE

- Jeudi 4 - Variétés - 20 h 30 :
"MÉLI MANE"
Récital poétique et avec
Maurice Yvain
- Vendredi 5 - Connaissance du Monde - 14 h 30 et 20 h 30 :
"AVENTURE EN OCÉANIE"
Conférence et film de Jacques Villeminot
- Samedi 6 - Cinéma - 14 h 30 :
"BÉBERT"
d'Yves Robert
Le retour à l'écran de Petit Gibus après la guerre des boutons" - Durée : 1 h 35
- Mardi 9 - Danse - 20 h 30 :
LE G.R.C.O.P. - Groupe de Recherche Chorégraphique
de l'Opéra de Paris
Direction : Georges Garnier
Chorégraphies de Georges Garnier et Dove
- Dimanche 14 - Opérette - 15 h :
"LES MAMMIS"
de Pierre Soule et Maurice Yvain
avec Perrette Soulez et Philippe Clay
- Lundi 15 - Théâtre - 20 h 30 :
"QUI A PEUR DE LA MORT?"
Le chef-d'œuvre d'Edward Albee,
par la Compagnie Grand-Téphany
- Vendredi 19 - Cinéma - 20 h 30
Samedi 20 - Cinéma - 14 h 30 :
"RÈGLES"
Comédie dramatique de Milos Forman
en V.O. - durée : 2 h 35
- Mardi 23 - Variétés - 20 h 30 :
CATHERINE RIBEIRO
- Vendredi 26 - Concert - 20 h 30 :
"DUO"
deux pianos
Œuvres de Schumann - Brahms, Mozart - Chopin et Brahms
- Mardi 30 - Variétés - 20 h 30 :
"LE GRAND BARRACAIBO"
50 danseurs, musiciens et musiciennes
à travers un voyage musical au Venezuela



DÉCEMBRE

- Jeudi 2 - Théâtre - 20 h 30 :
TOURNÉE OFFICIELLE DE LA COMÉDIE FRANÇAISE
"VICTOR OU LES ENFANTS AU POUVOIR"
de Roger Vitrac avec Georges Descrières et Alain Pralon
 - Vendredi 3 - Connaissance du Monde - 14 h 30 et 20 h 30 :
MERVEILLES ET MYSTÈRES DE L'ÉGYPTE
Conférence et film de Gérard Civet
 - Samedi 4 - Cinéma - 14 h 30 :
"LES MAÎTRES DU TEMPS"
Après "La planète sauvage", le dernier long métrage de René Laloux
 - Mardi 7 - Jazz - 20 h 30 :
Colette MAGNY - Yvette THÉRAULAZ
Patrice CARATINI - Marc FOSSET
Jazz et poésie avec Colette Magny
Une grande découverte du Printemps de Bourges avec la chanteuse, comédienne Yvette Théraulaz, le duo fétiche du jazz français : Marc Fosset, à la guitare électrique et acoustique, et Patrice Caratini à la contrebasse
- 
- Vendredi 10 - Concert - 20 h 30 :
Ensemble de Chambre de
l'ACADEMY OF SAINT-MARTIN IN THE FIELDS
Œuvres de Chostakovitch - Brahms et Mendelssohn
 - Samedi 11 à 20 h 30 - Dimanche 12 à 15 h :
La Guilde du Raid - L'aventure du XV^e siècle propose
"LE FESTIVAL DE L'EXPLOIT SPORTIF"
Une sélection des meilleurs films sportifs présentés au Festival du film sportif de Biarritz
 - Mardi 14 - Variétés - 20 h 30 :
HERVÉ CRISTIANI
"Il est libre Max!"
 - Vendredi 17 - Cinéma - 20 h 30 :
"POPEYE"
de Robert Altman - Walt Disney - En V.F. - Durée : 1 h 35
 - Dimanche 10 - Variétés - 15 h 30 :
"QUE DIABLE NOUS CHANTEZ-VOUS LA!"
La fabuleuse histoire de la chanson française, fresque à grand spectacle, mise en scène par Christian Dente - 20 exécutants
Création du Centre Georges Brassens
Centre National pour la Chanson de Nanterre
 - Mercredi 22 - Concert - 20 h 30 :
CHŒUR DE LA CATHÉDRALE SAINT-ALBAN
Concert de "Christmas Carols", chants de Noël
18 choristes âgés de 9 à 14 ans.
Le chœur a fait plusieurs enregistrements de disques et de radio et est considéré comme l'un des meilleurs d'Angleterre

Renseignements

645-11-87

IMPORTANT

En raison de modifications toujours possibles dans la programmation, nous vous recommandons de téléphoner afin de vérifier toute information.

EXPOSITION — DU 1^{er} AU 31 DÉCEMBRE — EXPOSITION
"LA FÉERIE DES AUTOMATES"

Renseignements

645-11-87

IMPORTANT

En raison de modifications toujours possibles dans la programmation, nous vous recommandons de téléphoner afin de vérifier toute information.

DU COTÉ DES SCOLAIRES AU 1^{er} TRIMESTRE

ANIMATIONS ET SPECTACLES

ANIMATIONS AUTOUR D'UN THÈME
"LA VIE QUOTIDIENNE A CLAMART, A TRAVERS L'HISTOIRE"
animations effectuées dans les écoles primaires en collaboration
avec le Théâtre LUNI

"IL ÉTAIT UNE FOIS MOLIERE"

Spectacle théâtral de la Compagnie des Bateleurs 2000
1^{er} cycle des établissements secondaires

"HISTOIRE A DORMIR DEBOUT"

OU COMMENT LE THÉÂTRE
RENCONTRE LA BANDE DESSINÉE...
Spectacle créé pour la Semaine Nationale du Théâtre
pour Jeune Public par la Compagnie PORTE LUNE
Destiné aux sections maternelles et petites classes primaires

"LE NEZ A LA FENÊTRE"

Spectacle théâtral de la Compagnie Daniel BAZILIER
Centre Dramatique National pour l'Enfance et la Jeunesse
Destiné aux écoles primaires et classes de 6^e des collèges

EXPOSITION

"LA FÉRIE DES AUTOMATES"

Afin de permettre aux publics scolaires d'apprécier au mieux la
dimension artistique et culturelle des automates, des visites
guidées et animées seront proposées par Hélène HILY et les élèves
comédiens de l'École Technique Expérimentale du Spectacle

CONCERT ÉDUCATIF

GROUPE DE MUSIQUE FOLKLORIQUE KURDE "KOMA ZOZAN"

Musiques, chants, danses et contes racontent l'histoire et les traditions
du peuple KURDE
Cycle musical des J.M.F. - Jeunesses Musicales de France

SPECTACLE MUSICAL - Pour la 1^{re} fois en France grâce aux J.M.F.
LE THÉÂTRE D'OMBRES "TSUNOBUE" de TOKIO
"PIERRE ET LE LOUP", de Prokofiev
19 artistes et manipulateurs font revivre
le vieux théâtre d'ombres de l'Orient.
Cycle musical des J.M.F. - Jeunesses Musicales de France.



LES MERCREDIS COULEUR

OCTOBRE

- Mercredi 6 - Cinéma - 14 h 30 :
"LE PETIT LORD FAUNTLEROY"
de Jack Gold avec Ricky Schroder et Alec Guinness
- Mercredi 13 - Cinéma - 14 h 30 :
"FANFAN LA TULIPE"
Un grand classique signé Christian Jaque, avec Gérard Philipe
Prix de la mise en scène Festival de Cannes 1952
- Mercredi 20 - Cinéma - 14 h 30 :
"LA PUCE ET LE GRINCHEUX"
avec Julie Andrews et Tony Curtis
- Mercredi 27 - Cinéma - 14 h 30 :
"DOUZE MOIS"
Grand film russe en couleur tiré d'une légende d'UKRAINE et
"LE PETIT SINGE FLICK"
dessin animé - Sélection et présentation de Sonika Bô

NOVEMBRE

- Mercredi 3 - Cinéma - 14 h 30 :
"BÉBERT ET L'OMNIBUS"
d'Yves Robert.
Le retour de Petit Gibus après "La guerre des Boutons"
- Mercredi 10 - Cinéma - 14 h 30
Sélection de 6 grands films à travers le monde,
présentés par Sonika Bô au dernier Festival de Cannes
- Mercredi 17 - Cinéma - 14 h 30 :
"NAPOLÉON, LE PETIT RENARD BLEU"
Film russe qui raconte avec beaucoup d'humour et de délicatesse
l'amitié entre un petit renard et des enfants
- Mercredi 24 - Cinéma - 14 h 30 :
"IVANHOE"
de Richard Thorpe
Grand film d'aventures avec Robert et Elisabeth Taylor

DÉCEMBRE

- Mercredi 1^{er} - Cinéma - 14 h 30 :
"LES MAÎTRES DU TEMPS"
Film d'animation de René Laloux
- Mercredi 8 - Cinéma - 14 h 30 :
"AU LOIN LES VOILES"
Grand film russe sur le thème de l'amitié entre enfants
Sélection et présentation de Sonika Bô
- Mercredi 15 - Cinéma - 14 h 30 et 16 h :
"POPEYE"
de Robert Altman, Walt Disney



**CENTRE
DE LOISIRS ET CULTURE
CLAMART - Tél. 644-77-10**

VOILE	BRIDGE
TISSAGE	RELIURE
ÉQUITATION	CARTONNAGE
CLAQUETTES	DANSE JAZZ
CYCLOTOURISME	DANSE MODERNE
COURS DE BRIDGE	CLUBS FÉMININS
COURS D'ANGLAIS	ÉMAUX SUR CUIVRE
PEINTURE SUR SOIE	GUITARE CLASSIQUE
RADIO TÉLÉ AMATEUR	PLONGÉE SOUS-MARINE
MOQUETTES DE BATEAUX	ACTIVITÉS POUR ENFANTS
POTERIE - CÉRAMIQUE	FERRONNERIE D'ART
COURS D'ALLEMAND	DANSE FOLKLORIQUE
JEUX DE SOCIÉTÉS	DANSE CLASSIQUE
NUMISMATIQUE	GUITARE FOLK
SÉRIGRAPHIE	SPÉLÉOLOGIE
TAPISSERIE	MAJORETTES
VANNERIE	GÉOLOGIE
BILLARD	CHORALE

**PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS
SAISON 82/83**

avec la participation des Associations Clamartaises

**SAMEDI 18 SEPTEMBRE
de 9 heures à 18 heures**

Parc de la Maison Blanche - CLAMART - Renseignements 644-77-10

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ
A LA RENTRÉE:

RELIURE

Renseignements :
Centre Mermoz 644-77-10



Stands du Syndicat d'Initiative
et de Solidarité et Loisirs du 3^e Age

Photo F. Lapière

MENUISERIE

AGENCEMENT
ENTRETIEN
RENOVATION



APPARTEMENTS
BUREAUX
IMMEUBLES

Menuiserie BOURLET
11, passage Legrand - BOULOGNE
(200 m place Marcel-Sembat)

DEVIS GRATUITS 609-12-50



COURS DE BRIDGE

Centre Jean-Mermoz - 28, rue Gabriel-Péri

Lundi, 16 h - 18 h : Perfectionnement
 Lundi, 18 h 30 - 20 h 30 : Perfectionnement
 Mardi, 14 h - 17 h : Débutants
 Mardi, 20 h - 22 h : Parties surveillées

Foyer de la Garenne,
 10, route de la Garenne, Petit-Clamart
 Vendredi, 14 h - 17 h

Professeur : Mme Stoeber.

Renseignements : Centre Mermoz 644-77-10.

JEUX DE SOCIÉTÉ

SCRABBLE - TAROT - ÉCHECS - BELOTE
 "DONJON-DRAGONS"...

UN DIMANCHE TOUS LES QUINZE JOURS, de 14 h à 17 h 30

Réunions du premier trimestre 1982/1983

26 septembre - 10 octobre

(Tournois dans le cadre du Festival de Clamart):

24 octobre - 7 novembre - 21 novembre
 5 décembre - 19 décembre

Au Centre Jean-Mermoz, 28, rue Gabriel-Péri

Renseignements : Mme Baraille 644-17-08
 Centre Mermoz 644-77-10

GYMNASTIQUE DU 3^e AGE

RÉOUVERTURE DES COURS
 AU CENTRE SOCIO-CULTUREL
 DE LA GARENNE EN SEPTEMBRE.
 Renseignements sur place.

JACQUES CHAUSSURES

29, rue Gabriel-Péri
 92140 CLAMART - Tél. 642-33-85

SOLDES TOUTE L'ANNÉE

Ouvert tous les jours de 9 h 30 à 12 h 30
 et de 14 h 30 à 19 h 30 - Ouvert dimanche matin



CLIN D'ŒIL

16 bis, rue Lazare-Carnot - 92140 CLAMART
 Tél. 642-24-22

ENCADREMENTS
 OBJETS ARTISANAUX - GALERIE D'ART

← Jeux de société

Peinture sur soie ↓



Une grande animation régnait lors de la manifestation du 9 mai 82, organisée par les responsables du Cercle Cartophilique Clamartois, dans la salle polyvalente du Centre Culturel Jean-Arp

Le C.F.P. "Le Nautile" est une association pour l'initiation et le perfectionnement à la plongée subaquatique, adhérente de la F.F.E.S.S.M. Le club fonctionne à la piscine municipale de Clamart.

L'entraînement a lieu chaque semaine le jeudi, de 20 h 45 à 22 h 30, sauf pendant les vacances scolaires.

Dans le cadre des activités des "Centres Loisirs et Culture" de Clamart, le C.F.P. "Le Nautile" demeure fidèle à son rendez-vous du mois d'octobre. La saison 1982-83 débutera le 7 octobre 1982.

Le succès remporté l'an passé par notre activité témoigne du fait que notre club correspond bien à un besoin local et prouve également son rayonnement sur de nombreuses communes limitrophes.

Pour une cotisation annuelle modique modulée en fonction du lieu de résidence et de l'âge (14 à 18 ans - juniors), nous offrons à tous nos adhérents les prestations suivantes :

- entrée gratuite à la piscine chaque semaine,
- prêt d'un scaphandre (bouteille et détendeur) pendant l'entraînement à la piscine,
- licence et assurance F.F.E.S.S.M.
- adhésion aux Centres Loisirs et Culture,
- abonnement d'un an à la revue "Études et Sports sous-marins",
- remise d'un livret "brevet élémentaire".

Le C.F.P. "Le Nautile" vous offre, pour l'initiation comme pour le perfectionnement, les meilleures possibilités avec une équipe d'animation et un encadrement de plongeurs passionnés et dynamiques.

POUR LES DÉBUTANTS :

Initiation à la plongée en scaphandre et formation théorique grâce à une série de cours sur les lois physiques applicables à notre sport et les règles de sécurité impératives qui en découlent.

Cet enseignement, s'il est suivi avec assiduité, forme, en quelques mois, des plongeurs capables de passer avec succès les épreuves du brevet élémentaire.

Mais notre activité ne se limite pas à ces rudiments, elle comporte une gamme variée de possibilités :

- orientation,
- nage avec palmes,
- entraînement à l'apnée,
- photo et cinéma sous-marins,
- biologie marine,
- pour les plongeurs confirmés, majeurs un baptême dans la fosse de 15 mètres à Charenton,
- pour les plongeurs confirmés, perfectionnement pour la préparation des 1^{er} et 2^e échelons,
- sorties en mer par petits groupes,
- une grande sortie annuelle sur la

Méditerranée est organisée chaque saison pendant le week-end prolongé de l'Ascension.

Une telle diversité offre à chacun la possibilité de s'exprimer selon ses goûts et ses aptitudes.

Je pense qu'un programme aussi attrayant ne peut vous laisser indifférent... et que beaucoup de "nouveaux" nous rejoindront en début de saison.

Notre éventail des âges est largement ouvert : de 14 ans... à beaucoup plus. Sachez aussi que notre sport n'est pas une exclusivité masculine, de nombreuses plongeuses ont rejoint nos rangs... et nous avons de charmantes monitrices dans notre encadrement.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre même si, pour le moment, votre vocation est encore incertaine.

Pour la pratique de la plongée il n'est pas nécessaire de posséder des moyens physiques extraordinaires. Notre sport n'exige de ses adeptes qu'une bonne pratique de la nage, l'apprentissage de quelques gestes techniques et le respect de certaines règles impératives de sécurité qui vous seront enseignées au cours de quelques séances théoriques.

La saison dernière en "Orientation" un membre du C.F.P. a rapporté une médaille d'argent au "Challenge H.-Longuet" à Viry-Châtillon. En équipe, les deux participants ont rapporté une médaille de bronze, et sont sélectionnés au Championnat de France à Rouen.

Nos deux soirées club connurent le succès habituel, réunissant plus de 100 personnes captivées par les images sous-marines réalisées par des membres du club avant de se retrouver autour du copieux buffet préparé par notre hôtesse Nicole Sautereau dont le dé-

CLUB

"LE NAUTILE"

vouement demeure toujours aussi exemplaire.

De telles perspectives ne sont pas chimériques... pour en faire une réalité il vous suffit de nous rejoindre au sein du C.F.P. "Le Nautile". Vous y serez accueilli par une équipe dynamique, dévouée et compétente... et pour vous engager à faire les premiers pas vers le bassin de la piscine nous vous prêterons une bouteille et un détendeur pour recevoir un baptême gratuit... sans aucun engagement de votre part.

Après ce premier contact, vous serez certainement conquis...

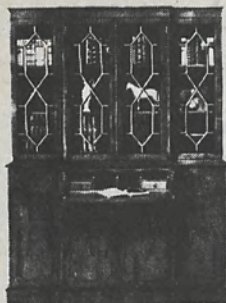
De toute façon, c'est là notre pari, même si vous décidez de ne pas poursuivre cette expérience, nous vous remercierons d'être venu... à bientôt donc...

Nous vous attendons nombreuses et nombreux à la séance de rentrée du jeudi 7 octobre 1982, à 20 h 45, ou aux séances suivantes si vous avez un empêchement ce soir-là.

Pour le Comité Directeur,
Le Président du C.F.P.
"Le Nautile",
B. LEMAIRE.

Plongée sous-marine





MEUBLES

SALONS ~ CUISINES
LITERIE

MOBILIERS DE QUALITÉ
AU PRIX LES PLUS BAS

INTÉRIEURS FRANÇAIS

21, av. Schneider, 92140 CLAMART
TÉL. : 642.68.37

Entreprise Générale de Maçonnerie
PAVILLONS - CLÔTURES - RAVALEMENTS - GARAGES
BOXES - FAIENCE - CARRELAGE - TRANSFORMATIONS

DI MAMBRO S. ARTISAN
47, RUE DE PLAISANCE, 92140 CLAMART - Tél. : 630.06.57

"LA CAPRICERIE"

Spécialiste Gainses, Combinés, Soutien-Gorge sur mesure

"TOUTE LA LINGERIE DE LUXE"

Maillots de bain grandes marques

231, av. Victor-Hugo, 92140 CLAMART - Tél. 644.11.78



SPÉCIALITÉS :
FRUITS DE MER
POISSONS
CRUSTACÉS
REPAS
D'AFFAIRES

LA BELLE AUBERGE

3^{ter}, RUE DE PARIS - MEUDON
Téléphone : 626-02-02

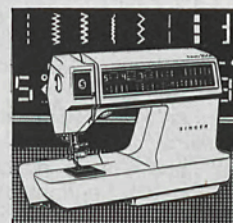
Fermé dimanche soir et lundi

SINGER

MACHINES A COUDRE
ET A TRICOTER
ASPIRATEURS
MERCERIE-PATRONS-TISSUS

CLUB COUTURE

tél. : 736.37.97



233, av. Victor-Hugo - 92140 Clamart

MIROITERIE DE CLAMART

Glaces standard et sur mesures
Verres - Demi-gros et Détail
Remplacement bris de glaces
Verres de couleurs
Installations de magasins
Fenêtres en aluminium
Isolation thermique et phonique

Jardin d'hiver - Double vitrage adaptable sur toutes fenêtres

475, avenue
du Général-de-Gaulle
92140 CLAMART
Tél. 631.19.26

La Boîte à Pêche

140 Avenue du Général de Gaulle
92140 CLAMART - N 306

☎ 632.48.52

Tout pour la Pêche Mer Rivière
les Animaux

A VOTRE SERVICE :

du MARDI au VENDREDI de 6 h 30 à 12 h - 15 h à 20 h
le SAMEDI de 5 h à 12 h 30 - 14 h 30 à 20 h
le DIMANCHE de 5 h à 13 h

Autocars

ROBERT LE BOULCH

Excursions - Mariages - Services scolaires
Services d'usines - Voyages

113, rue d'Estienne-d'Orves
92140 CLAMART - Tél. 644-16-80

COUVERTURE PLOMBERIE
CHAUFFAGE



michel égasse

63, rue Perthuis - 92140 CLAMART
Tél. 644.09.21



1^{er} FESTIVAL A CLAMART

Foire aux minéraux



Date	OBJET	Lieu
11-09	FOIRE AUX MINÉRAUX <i>Toute la journée</i>	Salle des fêtes
11-09	JOURNÉE de la BICYCLETTE <i>A partir de 9 heures</i>	Carrefour Anémomètre
18-09	FORUM - JEUNESSE LOISIRS ET CULTURE <i>Toute la journée</i>	Parc Maison Blanche
19-09	FOOTING DU CLAMARTOIS <i>Toute la matinée, à partir de 9 h</i> R.V. Parc Forestier, en haut de la rue du Vieux-Cimetière	Bois de Clamart
25-09	COURSE CYCLISTE <i>A 18 heures</i>	Quartier de Trivaux
25-09 26-09	25 ^e TOURNOI INTERNATIONAL DE VOLLEY <i>Toute la journée</i>	Stade Hunebelle
29-09	JOURNÉE DES BIBLIO- THÈQUES ENFANTINES	Place de la Mairie
2-10	JOURNÉE DU LIVRE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE	Place de la Mairie
Du 2 au 9-10 : CONCOURS DE VITRINES, organisé par l'Union des Commerçants de Clamart		
2-10	Les CHORALES de CLAMART CHANTENT POUR VOUS <i>A 20 h 30</i>	Centre Culturel Jean-Arp
3-10	JOURNÉE COOPÉRATION TIERS-MONDE <i>15 h et 20 h 30, présentation de films Alyam-Alyam</i>	Centre Culturel Jean-Arp
4-10	ENTRÉE GRATUITE PISCINE <i>Du 4 au 10</i>	Piscine du Bois
9-10	ANIMATION PISCINE <i>16 h à 16 h 30 : animation musicale</i> <i>16 h 30 à 18 h 30 : présentation maquettes statiques</i> <i>20 h à 22 h 30 : présentation maquettes liaison radio s/eau</i>	Piscine du Bois
9-10	TOURNOI JEUX DE SOCIÉTÉ <i>A partir de 14 heures</i>	Centre Jean-Mermoz 28, rue G.-Péri

9-10	TOURNOI DE BRIDGE <i>A partir de 14 heures</i>	Centre de la Fourche 216, av. J.-Jaurès
9-10	TOURNOI DE FOOTBALL avec les poussins du Club Sportif Municipal de Clamart	Stade Hunebelle
9 et 10/10	FÊTE EXPOSITION des Artisans Commerçants et Industriels de Clamart	Salle des fêtes
10-10	<i>A partir de 9 h jusqu'à 12 h :</i> BAPTÊMES DE PLONGÉE SOUS-MARINE Passage de Tritons	Piscine du Bois
11 et 12-10	Exposition de l'Association LE DÉFI FRANÇAIS pour la coupe de l'Amérique	Hall Centre Culturel Jean-Arp
12-10	FRANCE III - Un Bateau Un défi français lancé aux Américains - Projection de film - Tombola	Centre Culturel Jean-Arp
16-10	TROC DE JEUNES	Quartier de La Plaine
17-10	JOURNÉE DU SCOUTISME	Parc Forestier
20-10	JOURNÉES INTERNATIO- NALES DE SPORTS, sous le patronage du Ministère de la Jeunesse et des Sports, et du Temps Libre <i>16 h : Football</i> <i>18 h 30 : Volley</i>	Stade Hunebelle Gymn. Hunebelle
Du 23	SALON DES BEAUX-ARTS	Centre Culturel Jean-Arp
23-10	JOURNÉE DU JUDO <i>A partir de 15 heures</i>	Dojo stade de La Garenne
24-10	LES AMIS DU VIEUX CLAMART vous font visiter votre ville <i>15 h : R.V. place de la Mairie</i>	Quartier Mairie
28-10	JOURNÉE ARMÉE NATION <i>Exposition</i>	Mairie
28-10	CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE, par la Musique Principale des Troupes de Marine	Centre Culturel Jean-Arp



Journées internationales de volley
(photo H. Goumain)



TOUTES ASSURANCES

Serge Curé agent général

73, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART — Tél. : 642-07-61

Spécialités Franco - Marocaines

Restaurant "AU BIENVENU"

TAGINE DE MARRAKECH (sur commande)
COUSCOUS ROYAL

BROCHETTES

63, RUE DES ROISSYS - 92140 CLAMART - TÉL. 645.37.77

MÉCHOUI SUR COMMANDE

Fermé le mercredi

PEINTURE DÉCORATION

VITRERIE REVÊTEMENTS
SOLS ET MURS

Ets G. PALUMBO

16, rue Lazare-Carnot
92140 CLAMART
Tél. : 642.54.50



GARAGE DE CHEVREUSE

23-32, avenue J.-B.-Clément
92140 CLAMART
Tél. 642-12-89

Société Chaudières fuel et gaz
Contrats d'entretien annuels

RÉPARATIONS

Spécialiste
d'économie
d'énergie

ENTRETIEN

D ÉPANNAGES

111, rue Lazare-Carnot, CLAMART, tél. 644-20-19

TOUT EST FACILE AVEC



Tout en kit
Prêt-à-poser
par vous-même

**SURVITRAGE
SALLE DE BAINS
CUISINE**

Devis rapide
et gratuit
645-05-90



CABINET MOREAU

Madeleine FABIANI - GÉRANTE

1 bis, avenue René-Samuel - 92140 CLAMART
Tél. 642-39-93

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Dépôt vente linge de maison

PRIX PROMOTION

Couette - Sortie bain - Dessus-lit - Coffrets cadeaux

ARTEL : 457, av. du Gal de Gaulle - CLAMART - Tél. 632.66.06



DRINE PHANE S.A.R.L.
TRICOTS FABRICANT MAILLE
EMPLOI DU PERSONNEL FÉMININ

Siège social : 227, avenue du Général de Gaulle
92140 CLAMART Atelier, Bureau, Correspondance : 10, rue des Carnets Tél : 631.18.75

COURS DU SOIR GRATUITS ET MIXTES

Le maire de Clamart a le plaisir d'informer la population de la réouverture des cours municipaux, le VENDREDI 1^{er} OCTOBRE 1982.

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL POUR ADULTES

fonctionnant

AU LYCÉE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL A.-CAMUS

3, rue de Bretagne

Sous la direction de Mme GÉRARD, proviseur de l'Établissement.

- Rédaction commerciale et éducation professionnelle.
- Comptabilité.

Préparation au C.A.P. employé de comptabilité et aux différents degrés de l'Union Professionnelle des Comptables de France.

Comptabilité : systèmes comptables (classique et centralisateur), écriture, la paye.

Préparation au Brevet Professionnel de Comptabilité, aux épreuves de l'aptitude et du probatoire au D.E.C.S.

Comptabilité : écriture d'inventaire, comptabilité des sociétés, comptabilité analytique d'exploitation, droit (civil, commercial, social), économie.

Professeurs : Mme GIACOMETTI, MM. FRANCON et BIÉCHER.

— Sténo-dactylographie

Débutants et préparation au CAP — Secrétariat.

— Sténographie : débutants en sténographie, clôture des inscriptions fin octobre.

— Dactylographie : Entraînement à la vitesse dactylographique, accueil toute l'année.

Professeurs : Mme DANOIZEL et Mlle MORIN.

— Cours de mathématiques appliquées

Ces cours commenceront le vendredi 1^{er} octobre 1982.

INSCRIPTIONS : Auprès des professeurs, le vendredi 1^{er} octobre 1982, à partir de 18 heures. (SE MUNIR D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ) Les inscriptions ne seront pas retenues après le 15 novembre 1982 pour les débutants.

A L'ÉCOLE DE LA PLAINE

9, rue de Bretagne

Sous la direction de M. BEURDELEY, directeur de l'Établissement.

— Cours Techniques

Menuiserie, dessin en Menuiserie et Technologie

Pour les candidats au C.A.P. menuiserie et pour les personnes simplement désireuses de perfectionner leurs connaissances professionnelles.

Professeur : M. SAVARIAU.

Menuiserie : lundi et mardi de 18 h à 20 h

Dessin en Menuiserie et Technologie : mercredi et jeudi de 18 h 30 à 20 h 30.

LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

désireux d'apprendre la langue française parlée et écrite, peuvent assister aux cours ouverts à leur intention à partir du 30 septembre 1982.

Pour renseignements et inscriptions, se présenter :

— A l'école mixte des Rochers, 43, rue d'Estienne-d'Orves, Clamart, tous les jours de la semaine de 20 h à 21 h 30.

— Au Centre Jean-Mermoz, 28, rue Gabriel-Péri, Clamart, le mardi et le vendredi matin, de 9 h 30 à 11 heures.

A L'ÉCOLE MIXTE DES ROCHERS

43, rue d'Estienne-d'Orves

Sous la direction de M. RIVES, directeur de l'Établissement.

Cours de Perfectionnement de français, Aide à la préparation du Certificat d'Études, du Brevet des Collèges, de Mathématiques et d'Anglais.

Ces cours conviennent particulièrement à des élèves qui ont été dans l'obligation d'abandonner des études commencées au Lycée, au Collège ou en Primaire, et aux adultes désireux d'accéder au grade supérieur de leur emploi dans le commerce, l'industrie ou la fonction publique.

Professeurs : MM. JEUGE et BEN HAMOU.

Ces cours fonctionneront les lundi, jeudi et vendredi de 19 heures à 21 heures.

— Cours de langues vivantes :

Anglais
Espagnol
Allemand
Italien

Inscriptions : Bureau du Chef d'Établissement, le vendredi 1^{er} octobre 1982 à 20 heures (se munir d'une pièce d'identité).

Les jours et heures de cours seront fixés à cette date.

Les inscriptions ne seront pas retenues après le 20 décembre 1982 (pour les débutants).

— Arboriculture fruitière - Horticulture - Culture potagère.

(Se reporter au programme de la Société Régionale d'Horticulture).

S'adresser au secrétaire, M. COINCHOT, 129, avenue Jean-Jaurès, à Clamart.

Les auditeurs les plus fidèles des cours municipaux du soir reçoivent, en fin d'année scolaire, un diplôme d'assiduité attestant le niveau qu'ils ont acquis dans la discipline qu'ils ont choisie



Photo P. Lapiere

ÉVOLUTION DES TARIFS DE LA CANTINE SCOLAIRE

ALIMENTATION + 16,51% EN 1981 : c'est l'augmentation moyenne de l'indice des prix alimentaires en 1981, relevé dans la revue "Les Marchés agricoles" du 1^{er} février 1982.

Plusieurs produits alimentaires ont dépassé ce pourcentage, seuls les œufs et les boissons non alcoolisées sont restés sages : Voici d'ailleurs quelques indices relevés dans cette même revue :

— Produits à base de céréales	+13,6%
— Viandes de boucherie	+18,7%
— Porc et charcuterie	+20,7%
— Volailles, lapins, gibiers	+16,0%
— Produits de la pêche	+15,2%
— Lait, fromages	+14,6%
— Œufs	+ 6,9%
— Corps gras et beurre	+20,3%
— Légumes et fruits	+20,9%
— Autres produits alimentaires	+12,9%
— Boissons alcoolisées	+16,6%
— Boissons non alcoolisées	+ 8,5%

Quand on remarque que le prix de revient moyen du repas à la cuisine municipale est passé de 11,98 en 1980 à 13,74 en 1981, soit 14,6% et qu'à l'intérieur de ce prix de revient, les produits alimentaires pour leur part sont passés de 6,17 F à 7,02 F, soit 13,7% d'augmentation, il

est bon de noter les limites raisonnables dans lesquelles se sont tenus les gestionnaires de cette entreprise communale; importante entreprise puisque fabricant quelque... 440.000 repas dans l'année.

En parallèle, le prix du repas demandé aux bénéficiaires est passé de 10,5 F et 11 F à 12 et 12,5 F à la rentrée de Pâques, soit 12,5%, ce qui creuse encore un peu plus le fossé entre prix de vente et prix de revient, celui-ci représentant uniquement, rappelons-le, les denrées alimentaires, les frais généraux (fluides, personnel de cuisine, transport) et les frais de surveillance des repas, sans tenir compte d'autres postes importants : personnel de service dans les écoles ou entretien des bâtiments d'intendance par exemple.

Rappelons le décompte pour l'année 1981 :

— Denrées alimentaires	7,02 F
— Frais généraux	3,74 F
— Surveillance	2,98 F
— Prix de revient	13,74 F

Le prix du ticket était en 1981 de 10,50 F en maternelle et 11 F en primaire, mais la moyenne de remboursement des familles (compte tenu des diverses réductions) a été de 8,97 F.

D'où l'augmentation de la rentrée de Pâques, toujours désagréable à décider mais indispensable à l'équilibre, tout relatif (la subvention communale prévue pour 1982 étant de 167 millions de centimes) du budget de la Caisse des Écoles.

REMERCIEMENTS DE Mme DREAN

Comment exprimer mes sentiments provoqués par un tel déferlement de solidarité, témoignage d'une inestimable sympathie apportée à ma petite famille frappée d'un deuil si brutal.

La générosité de tous ceux qui constituent et animent la population de notre Ville m'a fait mesurer la place que tenait Jean-Claude dans le cœur de ses concitoyens. Ses trois filles auront un jour la joie d'apprendre et d'apprécier la libéralité qu'apporta leur attachement pour leur père.

Je remercie sincèrement Mmes et MM. les Enseignants et leurs élèves des Écoles Publiques et Privées, des Collèges et Lycées, Mmes et MM. les Membres des Associations Commerciales et Sportives, Tout le Personnel Communal, les Collègues de Jean-Claude, toute la Municipalité, Mme Chappey, M. Bernard et plus singulièrement M. le Maire, leur bienveillance me fut un réel réconfort.

Qu'ils soient, Tous et Toutes, assurés de ma sincère et profonde reconnaissance.

Françoise DRÉAN
(Sous-Bibliothécaire)



Certaines Écoles Maternelles proposent une fête de fin d'année, dont le but est d'offrir aux parents et amis un spectacle ayant pour acteurs les enfants costumés par leur maîtresse et leur maître.

Ces manifestations permettent de réunir enfants, enseignants et parents dans l'Établissement scolaire dans lequel l'enfant est inscrit et prouvent ainsi l'unité qui existe entre eux. La finalité à atteindre étant l'épanouissement de l'enfant dans le cadre familial de l'École.

Les "princesses" avec leur prix de fin d'année (école maternelle de la rue Gathelot)

INSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Il serait souhaitable que les parents désirant inscrire leurs enfants en maternelle, pour la rentrée de SEPTEMBRE 1983, c'est-à-dire les enfants nés à partir de MARS 1981, le signalent dès maintenant, et au plus tard LE 15 NOVEMBRE, en Mairie, afin de faciliter les prévisions de la carte scolaire 83-84.

Un Établissement Scolaire Catholique à CLAMART
sous contrat avec l'État

**Le Groupe Scolaire Privé
SAINT-JOSEPH-SAINTE-MARIE**

Section maternelle

École primaire et collège

Rengts au 10, rue Hévin - Tél. 736-09-29



Photo P. Lapière

DES ENSEIGNANTS PARTENT EN RETRAITE

Le 24 juin, M. le Maire et le Conseil Municipal ont tenu, comme chaque année, à souhaiter une heureuse retraite au personnel enseignant qui, pendant des années, s'est dévoué au service des jeunes Clamartois.

Cette sympathique cérémonie honorait cette année :

— Mme François, Proviseur du Lycée d'Enseignement Professionnel Bretagne. Ayant débutée en 1954 comme Professeur de Lettres dans cet Établissement, alors C.E.T. et implanté rue d'Estienne-d'Orves, Mme François en prend la Direction en 1968 et a la satisfaction avant son départ, en 1981, de vivre le transfert de l'Établissement, qu'elle mena avec tant de bienveillante autorité, rue de Bretagne, dans des locaux plus adaptés.

— M. Leyral débute à Clamart en 1949 comme économiste au C.E.T. de la rue du Nord, qui se déplace en 1965 rue de Bièvres; en 1952, le C.E.T. Estienne-d'Orves; en 1964, le Collège Alain-Fournier; en 1969, le Collège des Petits-Ponts; en 1977 le Lycée Jacques-Monod passent dans sa gestion comptable : de sous-économiste à C.A.S.U. (Conseiller d'Administration Scolaire et Universitaire), nous aurons eu le plaisir de voir M. Leyral gravir tous les échelons de sa carrière à Clamart.

— Mme Labadie a exercé 22 ans sur Clamart, 4 ans à l'École de la Plaine et 18 ans à la Garenne et connaît bien le petit monde du Haut-Clamart pour lequel elle s'est dévouée.

— Mme Chédor a enseigné pendant 21 ans à la Maternelle Jules-Ferry. Tous ont pu apprécier ses grandes qualités et seront heureux de la rencontrer à nouveau dans les rues de Clamart.

— Mme Memain fait une première apparition à Clamart en 1948 à Maison Blanche puis, après avoir accompagné les enfants de la Région Parisienne en Maisons de Santé pendant plusieurs années, elle revient à Clamart où elle exerce depuis 1963 à l'École de la Mairie où sa conscience professionnelle était légendaire.

— Mme Monzer est arrivée en 1971 à l'École Jules-Ferry. Elle fut de celles qui suivirent leur Directrice à l'École du Moulin de Pierres en 1981 où ses qualités pédagogiques et humaines purent s'exercer encore pendant un an et contribuer au bon démarrage de cette nouvelle école.

— Pendant neuf années, Mme Vannier s'est dévouée auprès des enfants de l'école Jules-Ferry : elle mérite bien maintenant de pouvoir profiter plus souvent de son Ariège natal.

— Mme Chambron, directrice de l'école maternelle de la Garenne, n'a pu se joindre à cette réunion amicale; qu'elle trouve ici de nouveau nos remerciements pour son entier dévouement à ses petits.

Enfin, Mme Felus, conseillère pédagogique de la Circonscription Primaire, nous quitte également, pas encore pour jouir de la retraite, mais pour rejoindre son mari dans le beau pays de Savoie où elle continuera d'exercer son activité d'enseignante. Arrivée en 1957 à Clamart, Mme Felus est remplacée à l'école de la Plaine, puis stagiaire et titulaire à l'école de la Garenne jusqu'en 1966. De 1966 à 1971, c'est l'école Jules-Ferry qui profitera de ses grandes qualités pédagogiques, reconnues l'année suivante par la nomination au poste qu'elle quitte aujourd'hui pour raison familiale. Nous lui souhaitons bonne chance dans la reprise de contact avec l'estrade et le tableau noir!

Changements de direction :

C'est Mme Gérard que nous aurons le plaisir de voir à la tête du Lycée d'Enseignement Professionnel Bretagne, et Mme Briquet, à la Direction de la Maternelle Garenne.

Mme François, proviseur du L.E.P. Bretagne, reçoit des mains de M. le Maire la médaille de la Ville de Clamart

M. Leyral et M. le Maire lors de la manifestation du 24 juin



Photo F. Lapière

Peinture - Vitrierie - Décoration d'appartements (patine - tissus)
Entretien d'Immeubles et Bureaux - Ravalements

GUALANDI RICARDO

ARTISAN

37, rue de Plaisance - 92140 Petit-Clamart - Tél. : 631.64.54

SPORTS ET PAYSAGES

SEPA

- * Espaces verts
- * Jardins
- * Terrains de Sports

3 rue de Garches

92420 VAUCRESSON Tél. 741.87.41

POMPES FUNEBRES

 **GENERALES**

27, rue du Troisy — Tél. 642-00-24

92140 CLAMART

*Avantages spéciaux
aux Assurés Sociaux*

et aux Organismes Mutualistes

LOCATION MATÉRIAUX TRANSPORT



LO-MA-TRA

5, RUE DU COMMANDANT DUVAL
92140 CLAMART

tél. : 630.83.68+

Ets GALLET-DELAGE

SPÉCIALISTE DE L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PUBLIC
17, rue du 14-Juillet - KREMLIN-BICETRE (94)

Tél. : 658-21-53

Signalisation lumineuse, réseaux électriques HT - BT,
postes de transformation. Entreprise agréée par l'E.D.F.

ÉCLAIRAGES DE STADES

*Assistance aux Expertises-Arbitrage et Médiafions
Conseils techniques en Bâtiment
Plans, Évaluations et Vérifications de Métré*

**CABINET D'ASSISTANCE EN BATIMENT
CERBERUS EXPERTISES - 630-06-35**

465, avenue du Gal-de-Gaulle - 92140 CLAMART

MARBRERIE DE CLAMART - INTER

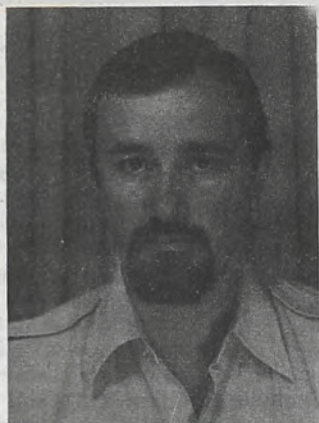


181, rue de la Porte-de-Trivaux
92140 CLAMART

Tél. : 631-75-03

FERMÉ LE MERCREDI

REMISE SPÉCIALE AUX MUTUALISTES



Le mot du Président

Les vacances sont terminées!... Reentrée scolaire est pour nous synonyme de Reentrée sportive avec le même petit pincement au cœur. De quoi sera faite la saison 82/83? C'est ce que certains appelle "la cruelle incertitude du Sport" ce qui fait une partie de son charme. Dans 10 mois, nous en saurons plus, mais d'ores et déjà, les dirigeants bénévoles de toutes les sections ont accompli un gros travail de préparation : plannings d'entraînements, engagements dans les compétitions, licences... afin que les 5.000 membres du Club et en particulier les 2.600 moins de 16 ans soient accueillis dans les meilleures conditions possibles par les 150 entraîneurs, professeurs, moniteurs. Que tous ces dirigeants qui, pendant la saison, vont encore offrir à la collectivité une part importante d'eux-mêmes soient ici remerciés.

Il n'est pas encore trop tard pour faire un retour en arrière sur la fin de saison dernière. Dans son article du Bulletin Municipal du mois de juin, le Président Joliot insistait sur les résultats remarquables obtenus par les équipes féminines du C.S.M. : Volley Championnes de France Seniors, en signant l'exploit rarissime d'être invaincues en Championnat, Basket qui monte en Division Nationale. Ce n'était pas fini en ce qui concerne nos jeunes filles; en effet, l'équipe de Tennis accède à la 2^e Division Nationale, et les Volleyeuses Juniors sont comme leurs aînées Championnes de France!... Encore bravo Mesdemoiselles, mais déjà les garçons ont commencé à relever le défi : Roger Lorentz, Champion de France de Taï Jitsu, entraînant derrière lui une remarquable équipe qui truste les titres régionaux, le Sport Boules qui évolue dans les hautes sphères Nationales, le

(Suite au verso)

JUDO DU C.S.M. CLAMART

L'effectif de notre section pour la saison 81/82 a été en légère augmentation par rapport à l'année précédente.

Comme l'an passé, nous avons participé dans le cadre du jumelage, à une rencontre avec Lunenburg, mais cette fois, ce sont 25 de nos jeunes qui se sont rendus en Allemagne. Ils sont revenus enchantés de l'accueil qui leur a été réservé et de leur voyage et ont ramené dans leurs sacs toutes les coupes mises en jeu.

Au cours de la saison qui s'achève, notre section a enregistré des résultats intéressants puisque 3 judokas ont participé au Championnat de France UNSS avec :

- une place de première en Ile-de-France et de 9^e en Nationale pour Agnès Paillet;
- une place de 3^e en Ile-de-France et de 9^e en Nationale pour Philippe Sogon;
- une place de 2^e en Ile-de-France et de 7^e en Nationale pour Mathieu Robillard.

Les 2 premiers ont été sélectionnés en équipe de comité avec Pascal Point et ont participé aux stages interrégionaux de même qu'Emmanuel Betito qui vient d'obtenir son 2^e dan.

Nous avons eu de nombreuses places de 1^{er}, 2^e et 3^e dans les compétitions départementales, mais nous avons surtout plaisir à enregistrer au grand prix des benjamins, le classement de 15 de nos jeunes sur 25 que nous avons engagés. 4 premiers, 5 deuxièmes et 6 troisièmes.

La compétition des ceintures de couleurs nous a été également favorable puisque nous avons 4 premiers, 2 deuxièmes et 1 troisième.

Le tournoi de Clamart est maintenant une compétition de très bon niveau recherchée par les Clubs de la périphérie, cette année le gymnase Hunebelle était complet, nous avons eu 12 équipes engagées. Asnières a remporté le Challenge de la Ville de Clamart en remportant les coupes des équipes minimes et cadets et une place de second en Juniors.

SAISON 82/83 :

Les perspectives pour la nouvelle année nous donnent beaucoup d'espoirs puisque le nouveau dojo doit entrer en service en octobre. Cette mise à disposition va nous permettre d'intensifier les cours, d'ouvrir ceux-ci aux jeunes de 7 ans, alors que les moyens dont nous disposons jusqu'ici ne nous avaient pas permis d'abaisser l'âge des inscriptions en-dessous de 8 ans.

Nous allons pouvoir organiser des entraînements de masse et ouvrir un cours spécial pour les compétiteurs sous la direction de 3 professeurs. Nous pensons également que le tournoi féminin dont nous parlons depuis plusieurs années pourra être organisé.

Vous serez informés par voie d'affiches et dans les journaux locaux des jours d'inscriptions et de reprises des cours. Nous vous espérons nombreux à la mi-septembre.

L'ouverture du dojo nous permettra, s'ils sont assez nombreux, de donner satisfaction à ceux qui veulent pratiquer l'aïkido et d'ouvrir une section.

Tous renseignements sur ces deux disciplines au Bureau des Sports : 645-21-23 poste 241.



PRÊT-A-PORTER
NOUVEAUTÉS

30, rue P.-V.-Couturier
92140 CLAMART
Tél. : 642-91-47

LE PLUS GRAND
CHOIX
AU MEILLEUR PRIX



sous
cette
enseigne
un
spécialiste

Groupement technique du Sport

MEUDON SPORTS

2, Boulevard des Nations Unies - 92190 MEUDON - Tél. 534.36.78

6, Square des Colonnes - 92360 MEUDON-la-FORÊT - Tél. 630.03.56

Tennis de Forest-Hill - MEUDON-la-FORÊT

TENNIS · SKI · SPORT D'ÉQUIPE · ÉQUITATION

CONDITIONS SPÉCIALES AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE

SPORT

Le mot du Président... (suite)

Tennis qui se maintient en 2^e Division malgré la difficulté de son Championnat, le Hand qui évoluera en Excellence Régionale. Ces résultats, pour être spectaculaires, ne doivent pas nous faire oublier de nombreux succès dans les autres disciplines (pour mémoire 13 titres départementaux en athlétisme). Mais avant de clore ce chapitre résultats, un coup de chapeau au rugby qui a échoué à 5 points de la 1^{re} Division, contraignant une équipe du Sud-Ouest aux prolongations; performance d'autant plus remarquable que l'équipe était composée de jeunes joueurs formés au Club.

En ce début d'année sportive, certaines sections vont voir leurs possibilités d'entraînements améliorées par de nouveaux équipements réalisés après concertation entre nos dirigeants et les responsables municipaux. La GYMNASTIQUE VOLONTAIRE et le YOGA vont pouvoir, en s'implantant au nouveau Centre de La Fourche, répondre aux nombreuses demandes des résidents de ce quartier. Le FOOT va trouver, grâce à l'éclairage du Terrain du Parc, d'excellentes conditions de travail pour ses équipes seniors avec, pour ambition, un retour rapide en Division d'Honneur. Et, enfin au mois d'octobre, la mise en service de la Salle d'Arts Martiaux de Trivaux-La-Garenne va permettre à la section JUDO de poursuivre son expansion et d'organiser sans déménagements des Tatamis des compétitions de haut niveau.

Le C.S.M. Clamart comptait 18 sections; dès la rentrée, elles seront 19. Un groupe de jeunes Clamartois passionnés de KARATÉ a décidé de relancer ce sport dans notre ville et de prendre en charge l'administration de cette section. Nous leur souhaitons bonne chance.

Le 7 juin dernier, la Municipalité recevait, en présence d'un représentant du ministre et de la directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports, les Basketteuses et Volleyeuses Clamartaises afin de les féliciter pour leurs performances. Au cours de la réception, M. le Maire devait rendre hommage et remettre la médaille de la Ville de Clamart à Bernard Joliot qui quitte la présidence du Club. Au nom de l'ensemble du C.S.M. Clamart, je tiens à remercier Bernard Joliot pour tout ce qu'il a apporté à notre Club, il est un grand dirigeant sportif. Seules des raisons professionnelles l'ont obligé à abandonner la présidence, mais il reste membre du Bureau Exécutif et pour nous, ses collègues, sa présence et ses conseils seront précieux.

Bonne saison à tous les Sportifs Clamartois — pratiquants et supporters — nous allons vivre de belles heures de Sport avec, entre autres, des matches de Coupe d'Europe de Volley qui, cette année encore, feront le plein au Gymnase Hunebelle.

Michel CORRE

"LE YOGA POUR TOUS, A LA PORTÉE DE TOUS"

Pour adultes et adolescents, venez tous apprendre à vous relaxer, à respirer.

REPRISE DES COURS : LUNDI 4 OCTOBRE 1982

Nous vous attendons pour les inscriptions et les renseignements :

- le samedi 18 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
- le mercredi 22 septembre, de 14 heures à 18 heures
- le samedi 25 septembre, de 14 heures à 18 heures

au Centre Jean-Mermoz, 28, rue Gabriel-Péri.

— le samedi 25 septembre, de 14 heures à 18 heures
au Foyer de la Garenne, route de la Garenne.

Pour tout nouvel adhérent : **DOSSIER D'INSCRIPTION**

- 1 certificat médical récent
- 2 photos
- 5 enveloppes timbrées à vos nom et adresse

MONTANT DE L'INSCRIPTION :

ADHÉRENT de 14 à 18 ans	410,00 F
ADHÉRENT de 18 à 21 ans	420,00 F
ADHÉRENT de plus de 21 ans	430,00 F
2 heures de cours par semaine	550,00 F

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre du C.S.M. Clamart, section YOGA ou en espèces.

BASKET-BALL



S'il est une section qui ne fait pas beaucoup parler d'elle, c'est bien le Basket. Jusqu'ici, la section vivait et allait son petit train-train et, soudain, voici l'équipe 1^{re} féminine réalisant une performance étonnante, monter de deux divisions en deux ans. Cette année la NATIONALE IV!

Tout ceci dû au travail depuis plusieurs saisons de l'équipe de dirigeants emmenée par M. et Mme Devillard, de l'entraîneur Alain Bouvard. Félicitations aux demoiselles : Marie-Agnès Chaperon, Martine Devillard, Chantal Devillard, Myriam Duboc, Frédérique Duboc, Nathalie Dupont, Isabelle Dussart, Nadine Le Fichant, Micheline Martin, Catherine Moreau, Patricia Perchey, Sylvie Picornell.

LE KARATÉ

Le karaté est une forme japonaise de combat où l'on utilise mains et pieds nus, c'est une technique de défense et d'attaque qui repose exclusivement sur une utilisation rationnelle du corps. Elle consiste en un ensemble de coups frappés (atémis) sur des points précis et vulnérables (points vitaux). Dans sa forme caractéristique, le karaté est une escrime des bras et des jambes, les deux servant indifféremment à parer une attaque adverse ou à riposter. Il est complété par des techniques de projection et d'esquive, en fait ce sport comporte toutes les techniques propres à mettre hors de combat un ou plusieurs assaillants, aucun coup ni aucune prise n'est interdit. A l'entraînement toutefois, pour qu'un travail soit possible, les coups sont portés avec violence mais toujours rigoureusement retenus avant l'impact, ce qui explique que le karaté pratiqué en salle ne présente aucun danger.

était largement connu. En fait, le karaté ne fut introduit au Japon qu'au début du siècle. Cet art martial a une très vieille histoire. Son origine remonte aux premières formes de combat sans armes. Mais des traces de combat similaires sont relevées au VI^e siècle en Chine où un moine bouddhiste venu d'Inde, Daruma, y mit au point une méthode appelée Shaoline Kempo; l'étape suivante se place à Okinawa, île située au Sud du Japon. Terre de rencontre des influences chinoises et japonaises, c'est là que se développa une forme de combat extrêmement violente et efficace directement à l'origine du karaté. C'est Gichin Funakoshi, considéré comme l'un des pères du Karaté, qui le fit connaître aux Japonais vers les années 1925. Il appela sa technique le Shotokan, nom du Dojo (club) qu'il fonda à l'époque. D'autres professeurs étaient restés à Okinawa et travaillaient une forme plus traditionnelle. C'est ainsi

association est une synthèse entre le shotokan dont nous avons conservé les positions basses, les exercices de base (kata) et l'entraînement dur et le shitoryu dont nous gardons les esquives et l'esprit de combat plus félin que celui des autres écoles.

L'histoire du sport français est plus courte. La deuxième guerre mondiale avait achevé de briser les cadres traditionnels et donné naissance à une génération de Japonais moins attachés au passé. La première association japonaise de karaté avec Funakoshi comme président fut créée en 1948. Quelques années plus tard, des amateurs de sports de combat orientaux firent connaître le mot Karaté en France. Les premiers maîtres japonais qui vinrent en France sont MM. Murakami et Mochizuki. En 1954 fut constituée la première Fédération Française. Différents experts se succédèrent et commencèrent à former les premiers cadres français. Parmi les plus gradés actuellement, nous citerons comme pionniers : MM. Chemla, Basiste, Baroux, Sauvin, Valéra, Setrouck, Lavorato, Tamburini.

Au C.S.M. Clamart, le karaté reprend donc cette saison car une forte demande se faisait sentir pour pratiquer notre sport. Un bureau s'est constitué autour de M. Frédéric Guyader, notre président.

Nous pensons dans un premier temps faire une bonne initiation pour former une équipe sérieuse. L'année suivante nous permettra peut-être d'engager une équipe dans les championnats puisque nous avons déjà plusieurs ceintures gradées.

Pour tout renseignement, veuillez téléphoner au C.S.M.C., au 645-21-23 poste 241.



On peut s'étonner de l'ancienneté d'une technique de combat que les occidentaux n'ont découvert que très récemment à une époque où le judo

qu'il existe différents styles de karaté dont les principaux sont le shotokan, le shitoryu, le wado ryu, le gojo ryu. Le style que nous pratiquons dans notre

VOLLEY-BALL

"LES JUNIORS FILLES REJOIGNENT LEURS AÎNÉES"



L'an dernier, les protégées de Daniel Corrèa avaient déjà laissé entrevoir leurs possibilités en allant jusqu'en 1/4 de finale du Championnat de France.

Cette année, avec la même équipe et un an de plus d'expérience, nos Juniors n'ont pas raté le coche.

Dans la première partie de leur Championnat qui se jouait à l'échelon Régional, elles furent invincibles.

Dans la deuxième phase qui se déroulait au niveau National, elles perdaient un match et se qualifiaient pour les 1/4 de finale qu'elles remportaient brillamment en battant Lille 3/0.

En 1/2 finale aller, Clamart battait 3/1 Besançon à domicile. Au match retour, le C.S.M.C. s'imposait nettement 3/0.

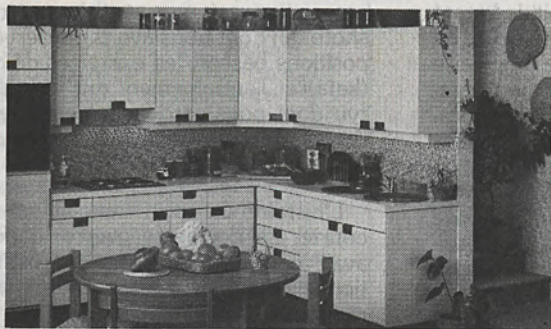
Et c'était la finale. Le match aller s'est bien déroulé à Montpellier et voyait nos représentantes gagner 3/1.

Le dimanche suivant, ce fut l'apothéose, nos juniors après une bonne résistance de Montpellier, l'emportaient par 3/0 et se trouvaient six semaines après leurs aînées, Championnes de France.

Félicitations pour leur excellente saison.

Pascale André, Juliette Barthelemy, Catherine Berthier, Sophie Doster, Joëlle Feumi-Jantou, Nathalie Fontalirant, Caroline Hercek, Corinne Parin, Aude Poulton, Christine Ringart, Nicole Romney, Laurence Vantourout et leur entraîneur Daniel Corrèa.

cuisines et décoration



57, avenue Jean-Jaurès
92 CLAMART - ☎ 642.06.80

15 MODÈLES EN EXPOSITION

LABEL N.F.

ÉTUDES ET DEVIS GRATUITS

LONGS CRÉDITS

UNE GARANTIE SURE : adhérent du Syndicat National de l'Équipement de Cuisines : SNEC

J D M GESTION SYNDIC-GÉRANCE

5, rue Pierre-Louvier - 92140 CLAMART
Tél. 638-81-81



AGENT RENAULT

Garage SANTONI

Société Corse des Pétroles

VENTE - NEUF - OCCASION

RÉPARATION TOUTES MARQUES

16, avenue Henri-Barbusse, CLAMART - Tél. 642-86-86

ENTREPRISE DE PLOMBERIE COUVERTURE - CHAUFFAGE - FUMISTERIE

M. BERTOLOTTI

5, rue du Président Roosevelt
92140 CLAMART - Tél. 644.77.62

TERRASSEMENTS - DÉMOLITIONS
CONSOLIDATIONS - REPRISES EN SOUS-ŒUVRE
INFRASTRUCTURE - FONDATIONS

ENTREPRISE

André MOSER et Cie

6 bis, rue de la Ferme - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
Tél. 621.09.93

Dépôt : 5, voie d'Igny - CLAMART

IMPORTANT STOCK MOQUETTE POSE GRATUITE MARIETTE

9, pl. du Général-de-Gaulle - Fontenay-aux-Roses
Tél. 350-07-20

Parking facile - Face à la mairie

ENTREPRISE SPÉCIALISÉE

Vitrification et pose de parquet - Nettoyage et pose de moquette
Depuis 20 à Fontenay-aux-Roses

Michel DAMOUR - TAPISSIER

Literie - Sièges - Voilage - Doubles rideaux
Matelas - Sommiers

54, rue Rushmoor - 92190 MEUDON - Tél. 626-27-60
Anciennement rue des Vertugadins - Limite Clamart.

entreprise générale
de maçonnerie
carrelage, etc.

auclair et cie

49, avenue Henri-Barbusse
92140 CLAMART
Tél. : 644.04.24

AU RENDEZ-VOUS DE CHASSE

CARREFOUR DU PETIT-CLAMART

RÉSERVATION : 631-11-95

POUR VOS DINERS : CADRE AGRÉABLE
SPÉCIALITÉS
TRÈS BONNE CAVE

PARKING

Fermé le mercredi

NOS RÉSULTATS

**TAÏ-JITSU**

En équipe de 2 combattants - catégorie ceinture marron/noire
— MM. Lorentz et Kervern sont Champions de France et qualifiés pour la Coupe d'Europe.

En catégorie ceintures bleues/vertes
— MM. Balmont et Le Moisson sont 3^e

M. Lorentz a été nommé Directeur Technique National Adjoint et Conseiller Pédagogique de l'Union Européenne de Taï-Jitsu.

ATHLÉTISME

La saison a bien commencé pour nos jeunes athlètes. Les championnats des Hauts-de-Seine nous ont valu plusieurs titres et places d'honneur.

BENJAMINS

— Javelot - 3^e BONDOUX 24,80 m

MINIMES

— Garçons - 150 m 2^e LEZER 17"5
- 250 m haies 1^{er} SENECHAL 40"9
- 4 x 80 m 1^{re} Anne-Marie SAINTE - MAHEUT - VON RESCH - LEZER 37"8
— Javelot - 2^e CARCONE 36, 84 m

BENJAMINES

60 m - 1^{er} PRISOT 8"8
120 m - 3^e LOPY 17"3
50 m haies - 2^e MASSE
3^e DJAMAR
Long. - 1^{er} BELTRAMINI 8,75 m
- 2^e PRISOT 3,93 m
Triple bond - 1^{er} BELTRAMINI 4 m
- 2^e MASSE
- 3^e MONRAZEL
Poids - 3^e LOPY
Balle - 3^e DJAMAR

MINIMES FILLES

80 m - 2^e ÉQUENTA 11"
1.200 m - 1^{er} GERMAIN 4'09"
Haies 80 m - 1^{er} AZOUBINGUI 14"
Haies 250 m - 3^e CARLIER
Poids - 1^{er} RACHEDI 9,88 m
- 3^e AZOUBINGUI 7,76 m
Disque - 2^e RACHEDI 22,44 m
Longueur - 1^{er} ÉQUENTA 4,59 m
- 2^e AZOUBINGUI 4,53 m
- 3^e CARLIER 4,52 m
Triple fond - 1^{er} CARLIER 9,79 m
- 2^e ÉQUENTA 9,72 m

BASKET-BALL - HONNEUR MASCULIN

Les garçons ont réussi à se maintenir en division d'honneur.

EXCELLENCE - Féminines -

La saison s'est très bien terminée puisqu'elles vont évoluer cette année en Nationale IV.

Chez les jeunes :

3 minimes ont été sélectionnés au niveau départemental et
3 juniors au niveau régional

TENNIS

Les garçons ont assuré leur maintien en Nationale II.

Les filles cette année ont franchi un échelon dans la hiérarchie et rejoignent les garçons en Nationale II après avoir remporté leurs 4 rencontres.

La section compte également 2 championnes des Hauts-de-Seine : 1 benjamin et 1 poussin.

M. Lorentz lors d'un championnat. Quelques coupes de son palmarès :
Coupe de France - Coupe d'Ile-de-France (individuelle)
Coupe d'Ile-de-France (par équipe)

SPORT BOULES

Nos boulistes font briller les couleurs du C.S.M. Clamart.

- A Montreuil : Vélardo, Gaspéroni, Reboux, Perrot vainqueurs.
- A Plessis-Robinson : Vélardo, Hivroz, Théocharis, Martinez vainqueurs - Gaspéroni, Perrot, Reboux, Hervé 1/2 finalistes
- A Bondy : Vélardo, Gaspéroni, Reboux, Perrot vainqueurs
- A Suresnes : Véroda, Pisquet, Espada 1/2 finalistes
- A Auxerre : Vélardo, Gaspéroni, Hivroz, Perrot finalistes
- A Sèvres (doublette) : Gaspéroni, Perrot 1/2 finalistes
- A Sèvres : Vélardo, Gaspéroni, Reboux, Perrot 1/2 finalistes
- A Firminy : Champions de France F.S.G.T. : Vélardo, Reboux, Gaspéroni, Perrot finalistes

CYCLISME

Les cyclistes ont entamé une nouvelle saison et déjà de bons résultats obtenus :

- Bullian - Juniors 4^e catégorie - 3^e Maldonado
- Puteaux - Cadets 2^e Zwalhen, 3^e Seurot, 5^e Paul
- Tous trois qualifiés en Championnat Ile-de-France.
- Buno-Bonnevaux Cadets - 1^{er} Appruzzese

FOOTBALL

Comme nous le craignons, nous jouerons la saison qui commence en division inférieure.

Les juniors se sont fait battre en 1/8^e de finale de la Coupe de Paris.

Les poussins à 7 ont été en finale parisienne éliminés par le vainqueur parisien .

**RUGBY**

Nos amateurs de ballon ovale sont passés encore une fois à côté de la montée en Nationale 1. En effet, en 1/8^e de finale, après un excellent match contre Souillac, ils devaient s'incliner 29 à 24, ratant d'un rien un essai à la dernière minute.

HAND-BALL

Les garçons ont terminé 1^{ers} de la Poule d'accession et joueront cette année en Excellence.



COMMUNIQUÉS

Le 16^e Pèlerinage des Anciens Combattants aux Andelys et Vénables

Le 16^e Pèlerinage des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, organisé par le Comité d'Union le 20 mai dernier, avait pour but Les Andelys et Vénables, dans le département de l'Eure.

Départ à 7 h 30, place Ferrari, d'une centaine de pèlerins.

Par Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Les Mureaux, nous arrivions aux Andelys où, vers 10 h 30, eut lieu au monument aux Morts de toutes les guerres, une cérémonie avec dépôt de gerbe par M. Fonteneau, maire de Clamart.

Le pèlerinage se poursuit à Venables, devant la Stèle érigée à la Mémoire des soldats du 3^e R.A.M.C. tombés au cours des combats qui s'y déroulèrent le 9 juin 1940.

M. Gilbert Bigeon, Président des Médailles Militaires de Clamart, ancien du 3^e R.A.M.C., et qui participa aux combats y déposa une gerbe avec l'inscription «Aux Morts du 3^e R.A.M.C., les A.C. et V.G. de Clamart».

Après la cérémonie, un vin d'honneur offert par la Municipalité de Venables, rassembla tous les participants.

Vers 13 heures, le repas servi au restaurant de l'Ours, sur la R.N. 15, à quelques kilomètres de Venables, fut apprécié par tous.

L'après-midi fut consacré à la visite des ruines de la Forteresse de Château-Gaillard et permit d'apprécier le magnifique panorama sur Les Andelys.

A 18 h 30, c'était le retour vers Clamart, et la séparation.

Remercions les organisateurs du Comité d'Union pour cette belle journée, et rendez-vous à l'année prochaine.

E.L.



1 photo de la Stèle de Venables pendant la cérémonie.

COMITÉ D'UNION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

Le Comité d'Union, lors de son Assemblée Générale du 17 avril 1982, a réorganisé son Bureau, par suite du départ en province de son Président sortant Henri Gardiola.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU

Président d'Honneur	HENRI GARDIOLA	U.N.C.
Président	François PHILIPP	F.N.A.C.A.
Vice-président	Gilbert BIGEON	Médailles Militaires
Vice-président	Michel BANTIGNY	F.N.A.C.A.
Vice-président	Lucien SALVARELLI	F.N.C.R.
Secrétaire général	Claude BIGUEUR	A.C.P.G.-C.A.T.M.
Secrétaire adjoint	Georges LAVIGNE	A.D.T.R.
Secrétaire adj. à l'information	Émile LACROIX	A.A.C.P.G.-C.A.T.M.
Trésorier	Georges MICHEEFF	A.C.P.G.-C.A.T.M.
Trésorier adjoint	Maurice CONSEIL	F.N.A.C.A.
Délégué Office National ACVG	Georges MICHEEFF	A.C.P.G.-C.A.T.M.
Commissaire aux Cérémonies	Claude BIGUEUR	A.C.P.G.-C.A.T.M.

Anciens Combattants en A.F.N.

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale de la F.N.A.C.A. le DIMANCHE 3 OCTOBRE 1982 à 10 HEURES, SALLE DES FÊTES, MAIRIE DE CLAMART.

La F.N.A.C.A. c'est :

La Fédération spécifique à la 3^e Génération du Feu qui agit inlassablement pour des meilleures conditions d'attribution de la carte du Combattant.

C'est aussi :

- des Maisons Familiales :
Langogne (Lozère) - Flumet (Savoie) - Forgues (Haute-Garonne) - Ascaïn (Pays Basque).
- des Centres de Vacances pour enfants et adolescents
- un Journal Mensuel «l'Ancien d'Algérie - Un mensuel Familial» Ancien d'A.F.N. Magazine.
- une Caisse Mutualiste, une Caisse de Retraite Mutualiste, une Caisse Solidarité Décès, une Caisse Garantie Frais d'Obsèques,
- un Club Vacances Loisirs.

F.N.A.C.A. = Solidarité - Camaraderie - Amitié.

Les activités d'Économie Sociale Familiale fonctionnant au Dispensaire Municipal, 55, avenue Jean-Jaurès à Clamart, sont transférées au Centre Socio-Culturel, 210, avenue Jean-Jaurès à Clamart.

Des précisions seront données ultérieurement aux personnes intéressées par cette activité. Les inscriptions sont, dès maintenant, à envoyer à l'adresse suivante :

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
2^e CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
Service Économie Sociale et Familiale
77 à 83, avenue du Général-de-Gaule
92148 CLAMART Cedex

Si vous changez d'adresse

A chaque élection, des Clamartois ayant changé d'adresse se plaignent de ne pas avoir reçu leur carte d'électeur et d'avoir un long trajet à effectuer pour venir voter.

Pour tout changement survenant dans votre domicile comme aussi, d'ailleurs, dans votre état-civil (mariage, divorce, rectification de nom), il est absolument indispensable de le signaler au Service des Élections car nous ne pouvons pas le faire de notre propre initiative.

Faites-le donc savoir dès que se produit le changement, c'est dans votre intérêt.

Il faut signaler votre changement

d'adresse même si vous avez chargé les P.T.T. d'assurer la réexpédition de votre courrier.

M. le Député G. Le Baill assurera ses permanences selon les dates suivantes :

— Lundi 4 octobre : annexe mairie 136, rue de la Porte-de-Trivaux, de 17 heures à 19 heures.

— Mardi 2 novembre : à la Mairie, salle des Commissions, de 17 heures à 19 heures.

— Lundi 6 décembre : annexe mairie 136, rue de la Porte-de-Trivaux, de 17 heures à 19 heures.

Il est souhaitable, dans la mesure du possible, de prendre rendez-vous en téléphonant au 297-67-17.

LES GRANDES VACANCES DU PRÉSIDENT

Henri Guardiola nous était venu d'un pays ensoleillé, qu'il avait quitté pour rejoindre la Métropole.

Après 15 années de vie active à Clamart, il nous quitte pour se rapprocher de son soleil qui lui manque, et pour mieux profiter de sa retraite professionnelle, mais certainement pas associative.

Et c'est avec beaucoup d'émotion que le COMITÉ D'UNION des Associations d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre réuni le 5 juin 1982, assistait à la remise à son président d'honneur, par M. Charré, 1^{er} Adjoint au Maire, de la Médaille de la Ville de Clamart.

Cette Médaille lui était décernée en témoignage de son dynamisme et de son action au Comité d'Union, dont il avait été le principal créateur, puis ensuite le secrétaire et enfin le président. Poste où il s'était fait remplacer, en vue de son départ, lors de l'Assemblée Générale du 17 avril dernier.

A l'occasion de cette cérémonie du 5 juin, tous ses amis du Comité d'Union lui ont offert une chaîne compacte stéréo, ce qui rappellera souvent à notre président mélomane le souvenir de Clamart et de son activité au sein du Comité.

Un Pot de l'Amitié clôturait cette cérémonie, non pas d'adieu mais d'au-revoir.

E.L.



(Photo F. Lapière)

M. et Mme Guardiola lors de la manifestation du 5 juin

Gymnastique volontaire à volonté

La gymnastique assume plusieurs fonctions :

- 1) dans son intégration totale du schéma corporel, elle mobilise des articulations et des segments peu sollicités dans la vie courante;
- 2) dans l'expression d'un langage corporel infra-verbal, elle libère des énergies refoulées;
- 3) dans sa dimension relationnelle, elle favorise l'émulation par le groupe car se côtoient différentes tranches d'âge et d'aptitude parmi la population.

En deux mots, elle remet en forme et vous redonne des forces.

Le Club Sportif Municipal met à la disposition des Clamartois plusieurs gymnases : Condorcet, Intercommunal, du Jardin Parisien, de la Plaine, de Trivaux la Garenne et pour la rentrée le Centre Socio-Culturel de la Fourche.

LES CM1 DONNENT... LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Le mardi 22 juin, dans le préau de l'école maternelle avenue du Docteur-Roux, les classes de CM1 de l'école primaire voisine ont présenté le spectacle théâtral *Le Bourgeois Gentilhomme*.

Les enfants de cette classe, sous la conduite de Mlle Merrier et de M. Gouchault ont présenté devant plus de 100 personnes un spectacle de qualité représentant les scènes principales de la pièce de Molière.

Toute la classe a participé et, pour ce faire, on a vu 5 Monsieur Jourdain ainsi que de nombreux acteurs interprétant les mêmes rôles dans des scènes différentes.

Les enfants se présentant devant leurs parents et les amis, ont parfaitement assimilé les textes appris.

L'idée de ce spectacle a deux origines : la première c'est l'apprentissage d'une scène de *Knock* et la seconde c'est le fait que beaucoup d'élèves de cette classe sont allés voir leur directeur interpréter cette pièce dans le cadre du travail qu'il effectue dans le Groupement d'Art Dramatique dépendant de l'Université Populaire Clamartoise.

M. J. Michel, qui avait assuré la mise en scène et les décors, a été étonné du résultat obtenu par le travail qui a été effectué par les doublets.

Le public a été unanime sur le fait que cette manifestation fut une excellente opération pédagogique.

Les renseignements pratiques : date d'inscription, date de reprise des cours, les horaires, montant des cotisations sont fournis par le Bureau des Sports, face à la Mairie, tél. 645-21-23, poste 241.

Dr Philippe LEPAULARD,
Conseiller Municipal.

ADIA TRAVAIL
TEMPORAIRE
CLAMART
2, av. de Versailles — Tél. : 630-52-20
RECRUTE EN PERMANENCE TOUT PERSONNEL
BUREAU, INFORMATIQUE, INDUSTRIE



Le Congé formation : Le droit individuel au congé formation permet d'acquérir une qualification, de changer d'activité, de s'ouvrir à la culture et à la vie sociale. Il faut avoir 24 mois d'ancienneté consécutifs ou non dans sa branche professionnelle dont 6 mois dans l'entreprise.

La Formation par l'Entreprise : dans certaines entreprises. Se renseigner sur place.

Le Congé examen : Fixé à 24 heures par an, permet de passer des examens pour un diplôme de l'enseignement technologique.

Le Congé spécial jeunes : pour jeunes de 20 ans ayant trois mois d'ancienneté, non titulaires d'un contrat emploi-formation, d'un contrat d'apprentissage, d'un diplôme professionnel.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE POUR TOUS LES SALARIÉS :

Le C.I.F. a déménagé, 3, rue du Troisy - Tél. 644-71-77
Ouverture du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Le Congé d'éducation ouvrière : pour tous les salariés - durée 12 jours par an mais non rémunéré si les accords d'entreprise ne le prévoient pas.

POUR LES SALARIÉS PRIVÉS D'EMPLOI

Pour les licenciés économiques : stages agréés par l'État, rémunérés par l'état, calculés sur les bases de l'Allocation spéciale, un an, au-delà 70% du salaire antérieur plafonné à 3 fois le S.M.I.C.

Autres catégories privées d'emploi : stages agréés par l'État rémunéré à 70% du salaire antérieur plafonné à 3 fois le S.M.I.C.

POUR LES FEMMES SEULES

(Veuves, divorcées non remariées, séparées judiciairement, célibataires ayant au moins un enfant à charge bénéficiaire de l'allocation «Parent isolé»)

Stages de préformation et d'orientation professionnelle : environ 4 mois de stages — 40 heures par semaine — gratuits et assurant la couverture sociale.

Stages préparant à la vie professionnelle : Pour les femmes ayant un

niveau de formation générale suffisant, il permet directement une formation professionnelle. Ils durent de cinq mois à un an, comportent une formation en entreprise. Ils sont gratuits, rémunérés par la Direction Départementale du Travail et assurent une couverture sociale.

POUR LES FEMMES ET LES JEUNES

Le Contrat emploi-formation : Formation d'insertion professionnelle ou formation pour accéder à un poste qualifié.

— sans condition d'âge pour les femmes seules. Ouvert aux femmes qui ont arrêté de travailler depuis plus de deux ans et de moins de 5 ans après une naissance ou une adoption.

— Le contrat garanti de 500 à 1.200 heures de formation et un contrat de travail de deux ans dans l'entreprise.

POUR LES JEUNES DE 16 A 20 ANS

Contrat d'apprentissage formation au sein d'une entreprise avec une formation théorique de 360 heures par an, dispensée, par un C.F.A. (Centre de Formation d'Apprenti). Rémunéré de 15 à 45% du S.M.I.C.

PRÉPARATION MILITAIRE SUPÉRIEURE (P.M.S.) et P.M. PARA

Vous, qui êtes âgé de dix-sept ans au moins et qui allez, au cours des deux prochaines années, effectuer votre service national, vous avez la possibilité de le préparer afin de mieux vivre cette expérience et d'en profiter pleinement.

Pour cela, vous pouvez suivre une préparation militaire. Celle-ci n'est pas obligatoire mais elle constitue la meilleure voie pour devenir officier ou sous-officier de réserve ou faire son service dans une spécialité de votre choix, telle que conducteur poids lourd, parachutiste, chasseur alpin...

Des séances d'information sur la préparation militaire auront lieu en septembre et octobre 1982 dans diverses communes du sud du département, Clamart, Boulogne,

Sceaux et Montrouge. Elles seront dirigées par des officiers de réserve de la S.T.I.R.

Pour obtenir toute documentation, écrivez ou téléphonez au :

— Préparation militaire - C.E.P.R. 92, Caserne Guynemer, 92501 Rueil-Malmaison Cedex - Tél. 708-43-37.

Les renseignements complémentaires pour la P.M.S. et la P.M. Para peuvent être demandés au G.I.P.M. de Vincennes, Fort Neuf, 94300 Vincennes - Tél. 374-11-55.



En suivant la **PRÉPARATION MILITAIRE Cadets Cavalerie Blindée**, les jeunes peuvent choisir le régiment dans lequel ils effectueront leur Service National. Ils peuvent, de plus, accéder à des emplois de gradé.

En effet, après une vingtaine de jours d'instruction, répartis en 10 dimanches et un stage de 10 jours à Pâques ou en 2 stages de 10 jours en février et en avril, les jeunes volontaires sont titulaires d'un brevet qui les destine, pendant leur service, à être sous-officier (c'est-à-dire chef de char, chef de groupe, chef de patrouille de jeeps, ou moniteur à l'instruction), cela dans le régiment de leur choix, en région parisienne ou, s'ils préfèrent, dans les troupes alpines ou parachutistes ou dans les Forces Françaises en Allemagne.

Renseignements : En téléphonant au 575-47-66 (entre 10 heures et 16 h 30); en écrivant au 1, rue H. Duchène, 75015 Paris (mettez vos nom et adresse et la mention Préparation Militaire sans rédiger de lettre); en venant le samedi après-midi entre 14 heures et 17 heures, du 11 septembre au 30 octobre, au Quartier Duplex, place Duplex, 75015 Paris (métro Duplex ou La Motte-Piquet).



Photo F. Lapierre

Halte-garderie de la Fourche, lors de l'inauguration

HALTE-GARDERIE DE LA FOURCHE

Dans le nouveau Centre Socio-Culturel édifié quartier de la Gare (13, rue de Vanves et 216, avenue Jean-Jaurès), s'ouvrira la Halte-Garderie le 9 septembre, au rez-de-chaussée.

Rappelons les jours et heures d'ouverture :

- le LUNDI de 13 h 30 à 17 h 30
- les MARDI, MERCREDI, VENDREDI de 8 h 45 à 12 heures et 13 h 30 à 17 h 30
- le JEUDI de 9 h 30 à 17 h 30, sans interruption.

Le droit de garde est fixé à 3,50 F par heure commencée.

Les repas fournis sont facturés suivant le tarif des cantines des écoles maternelles (10,50 F ce jour).

Les biberons des petits sont fournis par les parents et réchauffés.

Conditions d'accueil : être Clamartois (peu importe le quartier). La garde d'une journée entière n'est admise qu'une fois par mois, les gardes-horaires (1 à 2 heures) sans limitation de fréquence. Les parents peuvent également confier l'enfant une demi-journée complète 2 fois par mois.

Pour tous renseignements, téléphoner (645-75-82, poste 55) ou s'adresser 13, rue de Vanves, à partir du 1^{er} septembre, du lundi au vendredi.

Docteur JOUANNIN,
Maire-Adjoint

La Municipalité embauche... ... des gardiennes nourrices

L'extension de la Crèche Familiale portée de 80 à 120 lits nécessite l'embauche de 18 nouvelles assistantes maternelles. Le travail demandé consiste à garder au domicile personnel de l'assistante un à deux enfants entre 7 heures et 19 heures, du lundi au vendredi, jours fériés non compris. Il est demandé de disposer d'un logement suffisant, d'être âgée de 20 à 60 ans, d'être en bonne santé et de subir un contrôle médical par le médecin de la Préfecture.

La rémunération comprend un fixe mensuel moyen de 785 F par enfant gardé indexé sur le SMIG auquel s'ajoute une indemnité journalière pour nourrir l'enfant de 38,77 F indexée sur la fonction publique.

En gros, c'est donc une rémunération mensuelle moyenne de 1.715 F par enfant payée par la Mairie avec un congé payé de 785 F (toujours pour chaque enfant en garde).

Pour tous renseignements, téléphoner au 644-20-86 ou s'adresser : 26, rue du Troisy, du lundi au vendredi, entre 9 heures et midi ou 14 heures et 17 heures.

Cet emploi peut apporter un appoint financier susceptible d'intéresser une femme aimant les enfants et ne travaillant pas à l'extérieur.

Docteur JOUANNIN
Maire-Adjoint

— NOCES D'OR —

Cérémonie bien sympathique et touchante pour ce couple qui a fêté le samedi 19 juin à 17 heures, dans les Salons de la Mairie de Clamart, leur Noces d'Or. Nous souhaitons à M. et Mme Gaillard que s'ajoutent à ces 50 ans de vie communes, de nombreuses années de bonheur.



Photo F. Lapierre

M. et Mme Gaillard



Photo F. Lapierre

Réception de nos amis allemands en juin 1982

Comme chaque année au mois de mai, dans le cadre de nos échanges franco-allemands, les Clamartois et les Lunebourgeois se retrouvent joyeusement dans les Salons de la Mairie pour passer une agréable soirée.

Sur la photo, M. le Maire auprès de M. Hartwig, président de l'Association

Franco-Allemande, souhaite la bienvenue aux Lunebourgeois.

Si vous désirez participer à ces échanges, en hébergeant une ou plusieurs personnes ou, si vous voulez vous rendre dans votre ville jumelle de Lunebourg, adressez-vous à M. G. Grandjean, maire-adjoint, Hôtel de Ville, 92141 Clamart.

COURRIER DES LECTEURS

● **Question :** Comment se fait-il que le stationnement illicite dans l'avenue Victor-Hugo et Jean-Jaurès ne soit pas réprimé ?

★ Réponse : Il est évident que le stationnement en double file de certains véhicules apporte une gêne considérable au bon écoulement de la circulation et peut nuire aux déplacements rapides que sont appelés à faire certains services urgents (pompiers, ambulances, police, etc.).

Le Commissariat de Clamart, par l'intermédiaire de ses agents, verbalise les automobilistes qui enfreignent le Code de la Route, mais ils ne peuvent pas être constamment présents sur l'ensemble des rues où l'on constate un stationnement illicite.

Il faut souligner que dans les suggestions que nous recevons à l'inverse de cette question, il nous est demandé que la Police verbalise moins, certains automobilistes évoquant le fait que le stationnement n'est pas toujours des plus faciles pour aller chez leurs commerçants.

Le bon sens commande d'être respectueux du Code, même si la contrainte oblige à faire quelques centaines de mètres à pied !

● **Question :** Il est demandé la création d'un passage piéton avenue J.-B.-Clément au droit de la Villa Chevreuse.

★ Réponse : A cet endroit, l'avenue J.-B.-Clément forme une large courbe et à partir du trottoir de la Villa Chevreuse on ne voit les automobilistes venant à gauche que très tardivement, ce qui rend la création d'un passage clouté à cet endroit très difficile car relativement dangereux.

A notre avis, un passage piéton ne ferait qu'augmenter le danger en donnant une fausse sécurité.

● **Question :** Serait-il possible d'installer des w.-c. publics surtout pour les personnes âgées ?

★ Réponse : Nous n'avons pas manqué de prendre contact avec les Sociétés susceptibles de nous installer ce type d'équipement en particulier celle à laquelle il est fait allusion dans la question où chaque utilisation nécessite le paiement de la somme de 1 franc.

Il faut savoir que ce matériel est loué et pour qu'il n'engendre aucun financement particulier, l'utilisation doit en être très fréquente.

Après avoir imaginé différents endroits sur notre commune, nous nous sommes aperçus que la dépense à envisager était très forte et que nous ne satisferions qu'une très faible partie des Clamartois en ne mettant qu'un ou deux équipements sur l'ensemble de la ville.

Devant les sommes énormes demandées, nous n'avons pas donné suite aux sociétés susceptibles d'implanter ces w.-c.

Attention aux fausses nouvelles !

Par lettre-pétition du 3 juillet, M. le Maire était saisi en ces termes par les résidents de la Maison de Retraite Saint-Joseph, rue Fauveau à Clamart.

"Ayant été informés qu'il était question que la déviation de l'autobus 189 soit définitive, c'est au nom de toutes les personnes âgées du quartier et des maisons de retraite que nous venons solliciter votre compréhension pour remédier à cet état de fait. L'arrêt de l'autobus 189 étant trop éloigné pour que des personnes âgées puissent s'y rendre, il en résulterait qu'un certain nombre d'entre elles seraient privées de locomotion.

Espérant votre appui en cette circonstance..."

S. Q.

A cette information, M. le Maire pouvait répondre le 13 juillet :

"Madame,

J'accuse bonne réception de votre lettre du 3 juillet signée par un certain nombre de personnes résidant à la Maison Saint-Joseph.

Je tiens à vous faire savoir qu'il n'est pas question de changer le trajet de l'autobus 189 de manière définitive. Nous sommes dans l'obligation de réaliser des travaux de voirie très importants sur l'avenue Jean-Jaurès et la rue Pierre-et-Marie-Curie. Il nous faut, pendant quelques semaines fermer l'une ou l'autre pour que les entreprises qui sont sur place puissent poser des canalisations d'eau ou de gaz, ou pour refaire totalement la voie dans de bonnes conditions.

C'est ainsi que l'autobus 189 ne peut pas, parfois, arriver jusqu'à son terme place Hunebelle, d'autant que les dirigeants de la R.A.T.P. ont refusé de lui faire faire le tour par la place Marquis, la place du Garde et de revenir par la rue de Meudon jusqu'à la place Hunebelle.

C'est dans ces conditions que pendant quelques semaines l'autobus 189 n'a pas fonctionné. Comme vous avez pu, peut-être, le constater il a repris son circuit normal; je sais qu'il sera à nouveau arrêté pendant les vacances, mais dès la fin des travaux, il reprendra la rue Pierre-et-Marie-Curie qui sera élargie à 15 mètres.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués."

Jean FONTENEAU, Maire de Clamart

Permanences de M. Jean Fonteneau

M. le Maire de Clamart reçoit à la Mairie Annexe, 136, rue de la Porte-de-Trivaux, les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 17 h 30 à 19 heures :

- vendredis 10 et 24 septembre,
- vendredis 8 et 22 octobre,
- vendredis 12 et 26 novembre,
- vendredi 10 décembre.

**Immobilier
de la gare**

Toutes transactions
Estimations

Tél. 644-34-22

257, AVENUE JEAN-JAURÈS (Place de la Gare)
CLAMART

ANTIQUITÉS — BROCANTE

KERTERAN

ACHAT - DÉPOT-VENTE DE TOUS MOBILIERS
ET OBJETS ANCIENS (poupées, bijoux, monnaies, armes,
bibelots, etc.) - DÉBARRAS DE CAVES

4, rue de Châtillon, CLAMART - Tél. 638-93-93

A 300 M DU PETIT-CLAMART

CLINIQUE DE MEUDON-LA-FORÊT

3 et 5, avenue de Villacoublay

CHIRURGIE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE - MATERNITÉ
RADIOLOGIE - COBALT - ORL - DERMATOLOGIE
RÉÉDUCATION - LABORATOIRE

Tél. 630.21.31 133 LITS CONVENTIONNÉS

Sécurité sociale et mutuelles

AUTOBUS 136 - 290 - 179 - 190 B - VASTE PARKING

LA MAISON BLANCHE

Pour
personnes
âgées

Tél. 644.56.30

Mixte
Valides - Semi-valides
Ambiance familiale
Confort
Ascenseur - Téléphone
Télévisions
dans les chambres
Face au parc
municipal

2, rue de l'Île Bouchard
CLAMART

Clinique du Plateau

5 et 7, rue des Carnets - 92 CLAMART

conventionnée par la Sécurité Sociale et les principales mutuelles

Tél. : 630.21.35 (lignes groupées)

CHIRURGIE GÉNÉRALE - CHIRURGIE
DES VOIES URINAIRES - CHIRURGIE DES VOIES
DIGESTIVES - CHIRURGIE DES YEUX
ANGIOGRAPHIES - ORTHOPHONIE
CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE - O.R.L.
KINÉSITHÉRAPIE - MASSAGES
RADIOLOGIE - ÉCHOGRAPHIE

AUTOBUS 190 - 195

fred

 service
médical

44, rue Antoine-Fratacci
92170 VANVES

642.33.14

Semelles orthopédiques agréé S.S.
Adaptations médicales pour pieds sensibles
avec différences de pointures et de largeurs pour :
restaurateurs, coiffeurs, cuisiniers, sportifs

ÉLÉGANCE

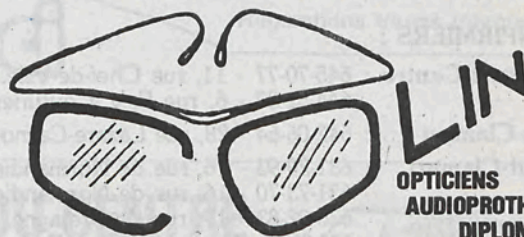
CONFORT

SOUPLESSE

ÉQUILIBRE

AGRÉÉ S.S.

OPTIQUE MÉDICALE



OPTICIENS
AUDIOPROTHÉSISTES
DIPLOMÉS

SURDITÉ

Centre d'audioprothèse

Appareils de toutes marques
Système écoute télévision et téléphone
Essais gratuits sans engagement

LENTILLES DE CONTACT

30, avenue Jean-Jaurès - CLAMART
Tél. 642-03-30

AMBULANCES MUNICIPALES

TOUTES DISTANCES

NUIT ET JOUR

- Tél. : 631-69-22

175, rue de la Porte-de-Trivaux

92140 CLAMART

SANTE - CONFORT - SERVICE - Vente et location de cannes et béquilles - Matériel médical

ENTREPRISE AGRÉÉE
N° 9278005 - 10-12-76
membre
de l'ATSU Ile de France

LABORATOIRE CELERIER

Agréé par la Sécurité Sociale n° 92-31

ANALYSES MÉDICALES

170, Avenue Jean-Jaurès
92140 CLAMART Tél. : 644.47.98

LABORATOIRES SERGANT

ANALYSES MÉDICALES

Agréé par la Sécurité Sociale n° 1661
195, av. Victor-Hugo, CLAMART
Tél. 644.32.93 (lignes groupées)

Jour et Nuit, Dimanches et Fêtes

Autobus 189 arrêt Hébert - Lazare-Carnot

Service de Garde



URGENCES

Médecins et pharmaciens de garde : Téléphoner au commissariat : 644-19-12.

Ambulances municipales : 631-69-22.

Vétérinaires : Nuits et jours fériés à Clamart : 631-65-05.
Dans la région parisienne : 871-20-61.

SOINS INFIRMIERS :

- Clamart-Centre : 645-70-77 - 11, rue Chef-de-Ville.
644-52-37 - 6, rue P.-V.-Couturier.
- Bas-Clamart : 642-06-64 - 28, rue Lazare-Carnot.
- Haut-Clamart : 631-29-93 - 16, rue de Normandie.
631-73-70 - 16, rue de Normandie.
630-02-83 - 17, rue de Bretagne.
632-01-04 - 11, rue de l'Ile-de-France.

PÉDICURE MÉDICALE

CAMUS MICHÈLE

220, Av. Jean-Jaurès
(Près de la gare)
CLAMART - Tél. 644.28.88
FERME LE JEUDI
SOINS A DOMICILE
SAMEDI APRES-MIDI

LABORATOIRE NAVARRO

analyses médicales

agréé par la Sécurité Sociale n° 9295
136 à 140, avenue Jean-Jaurès, 92140 CLAMART

Tél. 642-35-74 (lignes groupées)

Jour et nuit - Dimanches et fêtes

Autobus 189, arrêt Pierre-Louvrier



Caisse d'Épargne Écureuil de Paris

UN SERVICE FINANCIER COMPLET

- COMPTE CHÈQUE
- PLACEMENTS
- CRÉDITS

NOUVEAU

LE LIVRET D'ÉPARGNE POPULAIRE pour protéger vos économies

Une agence dans votre ville :

**122, avenue Jean-Jaurès
CLAMART
Tél. 642-11-81**

SALLE DE VENTES

2 bis rue A.-Barbaroux - 92140 CLAMART
(près de l'Église Saint-Joseph)

ACHAT - VENTE

Ouverture les 1^{er} et 3^e SAMEDI, DIMANCHE et LUNDI
de chaque mois

J'achète à votre domicile meubles, bibelots, pendules,
poupées, tableaux, salle à manger, salons, secrétaires,
meubles rustiques, pâtes de verre, etc.

Pour tous renseignements **ABER 644.32.59 - 645.34.76**



ROLAND RENAUD

A votre service depuis 1973 à Clamart

VOYANCE directe et sur photo
MAGNÉTISME direct et sur photo

Travail sérieux - Nombreux témoignages
déposés chez Maître Poindéfer, huissier

62, rue des Vignes

CLAMART

Sur rendez-vous **Tél. : 645.20.40**

VENTE DE BOIS AU DÉTAIL

TRAVAUX DE MENUISERIE A FAÇON - MEUBLES EN ROTIN

Albert TOMASSI - 11 bis, rue du Troisy, 92140 CLAMART (face à la mairie) - 644-88-95

MOBILIER DE FRANCE



DALO

Tél.
644.66.14

153, rue de Fleury — 92140 CLAMART

PHOTO - HI-FI

ÉLECTRONIC CENTRE DESPREZ

TÉLÉ - VIDÉO

27, rue P.-V.-Couturier

CLAMART - 645-61-21

Vos photos TD en 24 heures - Promotion Vidéo
Brandt - JVC - Sharp - Bandes VHS - Agfa - Fuji - TDK
Les meilleures marques aux meilleurs prix

Photocopie
Photo d'identité



Réparations toutes marques

GARAGE DU CENTRE



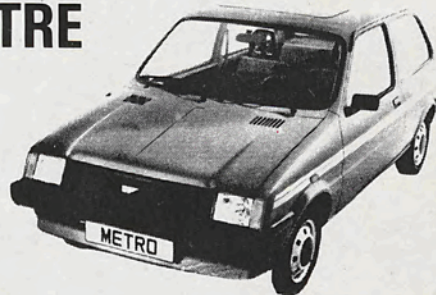
OPEL ASCONA

BATHEDOU

Agent OPEL
Agent AUSTIN-MORRIS

39, avenue Victor-Hugo

92140 CLAMART - Tél. 642.05.45



Pour les petits et les grands... venez à

Cadeaux ALTA Maroquinerie Jouets



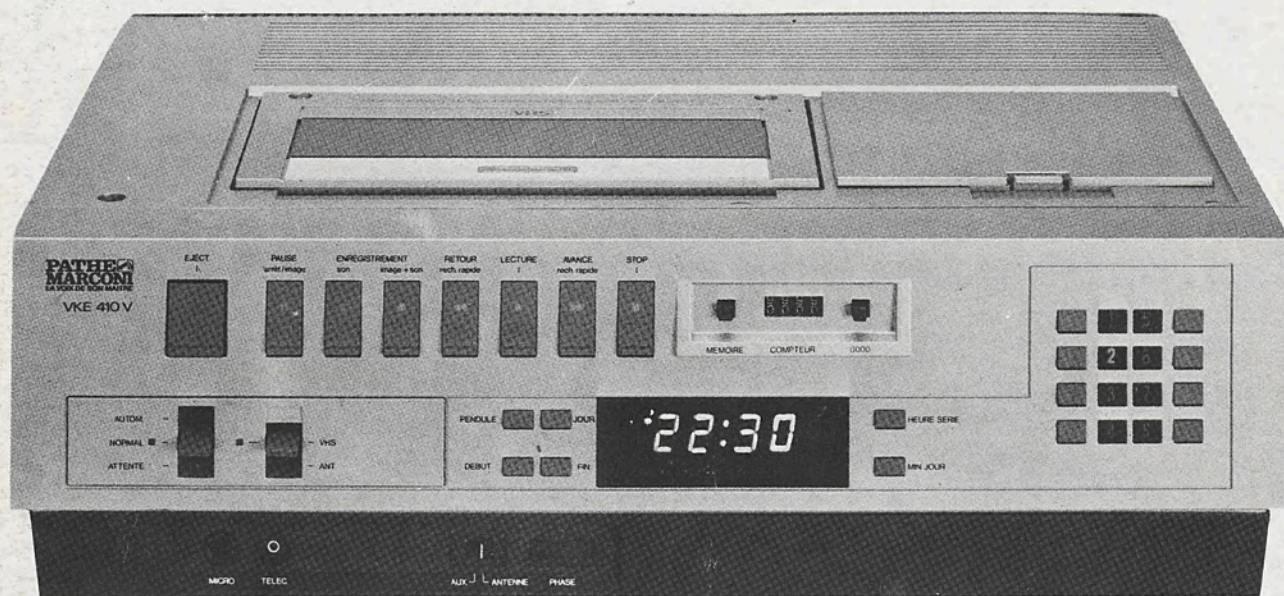
ALTA

JOUETS CADEAUX

MAROQUINERIE
LUSTRERIE
ARTICLES DE VOYAGE
ET POUR ÉCOLIERS
ARTICLES DE SPORTS

8 et 10, avenue Jean-Jaurès - 92 CLAMART - Tél. 642.42.98

LA VIDEO



**DUCREUX
DUFOND**

☎ 642.11.22

64 rue P.V. Couturier
92140 CLAMART

**PATHE
MARCONI**
LA VOIX DE SON MAITRE

